

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



Dombes Saône Vallée nous rapproche

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

Les temps forts 2022 _____	4	Services à la population _____	32 à 37
Présentation du territoire _____	6	• Mobilités durables _____	32
Gouvernance et organisation de la CCDSV _____	7	• Équipements sportifs _____	34
Moyens transversaux _____	9 à 19	• Action sociale _____	36
• Finances _____	9	Environnement _____	38 à 45
• Ressources humaines _____	11	• Assainissement _____	38
• Administration générale _____	12	• Gestion des déchets _____	40
• Commande publique et affaires juridiques _____	13	• Environnement _____	42
• Communication _____	14	Liste des communes de la CCDSV _____	46
• Bâtiments et infrastructures _____	16		
• Plan Climat - Air - Énergie - Territorial (PCAET) _____	18		
Attractivité territoriale _____	20 à 31		
• Économie _____	20		
• Tourisme _____	23		
• Pays d'art et d'histoire _____	26		
• Enseignement musical et programmation culturelle _____	28		
• Médiathèque intercommunale La Passerelle _____	30		
• Aménagement du territoire / Habitat _____	31		



ÉDITO

2022 a été une année riche en actions pour la Communauté de communes Dombes Saône Vallée. Contraints par les crises sanitaires successives de 2020 et 2021, tous, élus et agents, avaient à cœur de lancer les projets de l'intercommunalité et d'accomplir notre projet de territoire. Même si des actions avaient déjà été engagées, celui-ci a été officiellement adopté lors du conseil communautaire du 27 janvier 2022 à l'unanimité. Le projet de territoire donne le cap pour les actions intercommunales et a l'ambition d'être un document de référence à destination de nos partenaires et nos interlocuteurs (Etat, Région, SCOT, intercommunalités voisines...). Trois ambitions résument notre projet politique : conduire la transition écologique avec les actions du Plan Climat ; valoriser le cadre de vie et adapter les services aux besoins de la population comme avec l'ouverture de France services et enfin ; conforter l'attractivité du territoire, on peut citer par exemple, la réalisation de l'exceptionnelle estacade à Trévoux et l'aménagement du chemin de halage de Massieux à Fareins.

Ce ne sont ici que quelques exemples, vous pourrez à la lecture de ce document constater les très nombreuses réalisations qui visent à accompagner un développement harmonieux en Dombes Saône Vallée.

Marc Péchoux

*Président de la Communauté
de communes Dombes Saône
Vallée*



Rapport d'activité de la Communauté de communes
Dombes Saône Vallée 2022.

Directeur de publication : Marc Péchoux, président
de la CCDSV

Crédits photos : CCDSV sauf mentions spéciales.

Création graphique : Virencouleur
01600 Saint-Didier-de-Formans
www.virencouleur.com

Impression : Multitude Imprimerie
Papier certifié FSC®

LES TEMPS FORTS 2022



27 janvier

Adoption du projet de territoire par le conseil communautaire

30 mars

Signature de la convention territoriale globale avec la CAF



7 mai

Inauguration de l'estacade à Trévoux.

En présence de la préfète de l'Ain, du député, du président du département de l'Ain et d'un représentant de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



DOMBES SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ambrèze-en-Dombes
Arcy-sur-Formans
Beaugrenier
Cormieu
Farnans
Frans
Massieux
Moiréux
Parcieux
Rionex
Ruyssac
Saint-Bernard
Saint-Clément-de-Formans
Sainte-Euphémie
Saint-Jean-de-Thourgnon
Saugnieux
Thoiry
Villeneuve

VOUS Y ALLEZ COMMENT ?

PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ

DOMBES SAÔNE VALLÉE

Votre avis nous intéresse

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE MOBILITÉ

Du 9 au 30 Mai

En ligne sur le site de la CCDSV www.ccdsv.fr
ou scannez ce QR code

Du 9 au 30 mai

Enquête publique pour le Plan de Mobilité Simplifié

De janvier à mai

Distribution des bacs jaunes dans les communes



19 mai

Validation du projet de Plan Climat Air Énergie Territorial

DOMBES SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOTRE PLAN CLIMAT
Ensemble construisons l'avenir





14 septembre

Inauguration de la France services (Trévoux) en présence de Cécile Bigot-Dekeyser, Préfète de l'Ain

Septembre

Début des travaux de la 3^e phase du parc d'activités Montfray (Fareins)



7/8/9 octobre

Week-end culturel et d'information sur le développement durable Le Monde allant vert (Saint-Didier-de-Formans)



14 octobre

Inauguration de la station de traitement des eaux usées de Fareins

20 octobre

Séminaire des élus (projet de territoire et loi Zéro Artificialisation Nette (Fareins))



14 novembre

Inauguration des trackers équipés de panneaux photovoltaïques à la station de traitement des eaux usées de Villeneuve



8 décembre

Élections du Comité Social Territorial



14 décembre

Signature du contrat petit et grand cycles de l'eau avec l'Agence de l'eau et le Département de l'Ain



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

19 communes : Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Beauregard, Civrieux, Fareins, Frans, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint-Bernard, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie, Saint-Jean-de-Thurigneux, Savigneux, Toussieux, Trévoux, Villeneuve

- 40 226 habitants au 1^{er} janvier 2022 (+548 habitants)
- Une superficie totale de 179,45 km²
- 5 159 entreprises sur le territoire (sources : répertoire SIRENE, juillet 2021)
- 19 345 actifs (source INSEE 2018)

Listes de équipements communautaires

SIÈGE DE LA CCDSV (Trévoux)

ESPACE CULTUREL LA PASSERELLE (Trévoux)

OFFICE DE TOURISME
(Trévoux et Ars-sur-Formans)

MAISON ÉCLUSIÈRE (Parcieux)

ESTACADE (Trévoux)

VOIE BLEUE
(18 km de chemin de halage de Massieux à Fareins)

DÉCHÈTERIES (Reyrieux et Frans)

10 ZONES D'ACTIVITÉS / PARCS D'ACTIVITÉS ●

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Gymnase Jean Compagnon (Reyrieux)
- Gymnase du Lycée val de Saône (Trévoux)
- Complexe sportif de Montfray (Fareins)
- Plateaux sportifs (Saint-Didier-de-Formans)
- Terrain de foot synthétique (Trévoux)

PARC DE CIBEINS (Misérieux)

MUSÉE DE CIRE (Ars-sur-Formans)

14 STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PETITE ENFANCE

- 3 Relais Petite Enfance (RPE) ●
- 6 multi-accueils

FRANCE SERVICES (Trévoux)





GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA CCDSV

45 conseillers titulaires et 3 conseillers suppléants désignés par le suffrage universel direct à l'occasion des élections municipales et communautaires.

Les 19 maires sont membres du bureau communautaire.

Le bureau communautaire en 2022 : 21 membres



Marc PECHOUX
Président
Maire de Trévoux



Yves DUMOULIN
1^{er} vice-président
économie, culture
Maire de Fareins



Carole BONTEMPS-HESDIN
2^e vice-présidente
aménagement du territoire,
habitat
Maire de Reyrieux



Vincent LAUTIER
3^e vice-président
gestion des déchets,
aires d'accueil des
gens du voyage
1^{er} Adjoint au maire
de Parcieux



Frédéric VALLOS
4^e vice-président
environnement, PCAET,
travaux
Maire de Saint-Didier-
de-Formans



David POMMIER
5^e vice-président
GEMAPI, agriculture
Maire de Villeneuve



Christine FORNES
6^e vice-présidente
action sociale,
petite enfance,
insertion professionnelle
Maire d'Ambérieux-
en-Dombes



Stéphane BERTHOMIEU
7^e vice-président
finances, ressources
humaines, mutualisation
Maire de Saint-Jean-
de-Thurigneux



Richard PACCAUD
8^e vice-président
tourisme, loisirs,
patrimoine
Maire d'Ars-sur-Formans



Gabriel AUMONIER
9^e vice-président
sport, équipements
sportifs intercommunaux
Maire de Misérieux



Patrick NABETH
10^e vice-président
bords de Saône,
Voie bleue
Maire de Massieux



Gilles GARNIER
11^e vice-président
assainissement
Maire de Savigneux



Richard SIMMINI
12^e vice-président
mobilités durables
1^{er} adjoint au Maire de Trévoux



Didier ALBAN
Conseiller
communautaire
Maire de Sainte-Euphémie



Fabien BILHER
Conseiller
communautaire
Maire de Rancé



Armand CHAUMONT
Conseiller
communautaire
Maire de Toussieux



Daniel DOMPOINT
Conseiller
communautaire
Maire de Beauregard



Michèle NUGUET
Conseillère
communautaire
Maire de Frans



Gérard PORRETTI
Conseiller
communautaire
Maire de Civrieux



Bernard REY
Conseiller
communautaire
Maire de Saint-Bernard



Nathalie TISSERAND
Conseillère
communautaire
Maire de Parcieux

Les instances de gouvernance

Consultative ou décisionnaire, elles jouent un rôle dans la vie démocratique et leurs décisions font l'objet de délibérations.

2022 : 25 délibérations pour le Bureau et 207 pour le Conseil communautaire.

Celles-ci sont consultables sur le site de la CCDSV.

> Le Bureau

21 membres (1 président, 12 vice-présidents et 8 membres), désignés au sein du Conseil communautaire. Le Bureau est une instance de décision et d'arbitrage des projets communautaires. Il prépare les séances du Conseil et a délégation du Conseil communautaire pour délibérer sur certains sujets permettant d'alléger le travail du Conseil. Le Conseil est systématiquement informé des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

> Mouvements en 2022 au sein du conseil communautaire

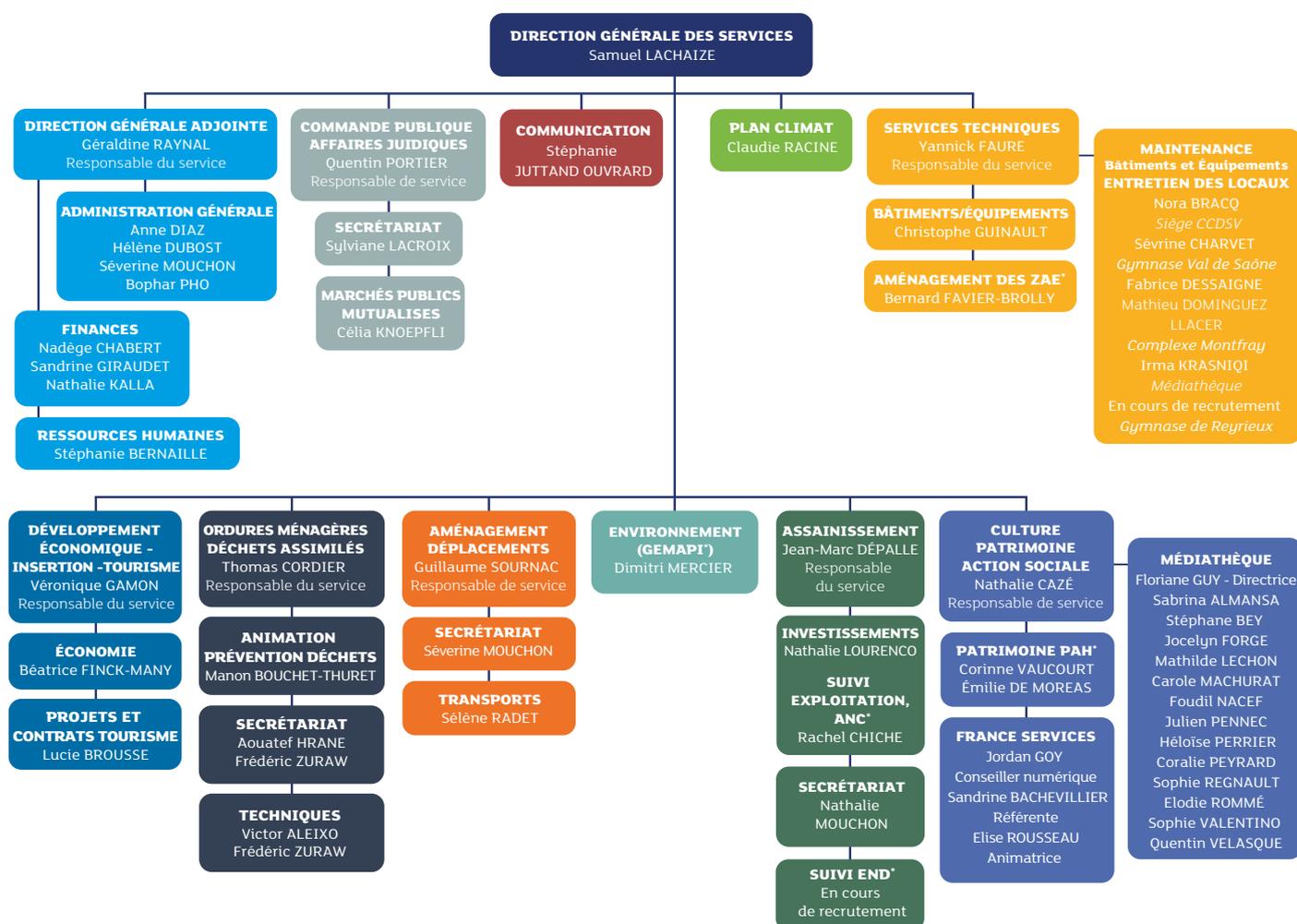
À la suite de la démission de Vincent Lautier, en tant que maire de Parcieux, le bureau accueille Nathalie TISSERAND, nouveau maire de Parcieux. Vincent LAUTIER, adjoint au maire, reste membre du bureau avec ses délégations.

> Les 8 commissions thématiques permanentes

Avec un rôle consultatif :

1. Action sociale, petite enfance, insertion ;
 2. Aménagement – logement- mobilités durables ;
 3. Assainissement – GEMAPI ;
 4. Économie ;
 5. Environnement- Plan Climat- travaux- gestion des déchets- gens du voyage ;
 6. Culture – tourisme – patrimoine- Voie bleue ;
 7. Finances- ressources humaines- mutualisation ;
 8. Sport à l'échelle intercommunautaire ;
- Autres commissions obligatoires : commission d'appel d'offres, commissions d'évaluation des charges transférées, commission d'accessibilité aux personnes handicapées.

Les services de la CCDSV



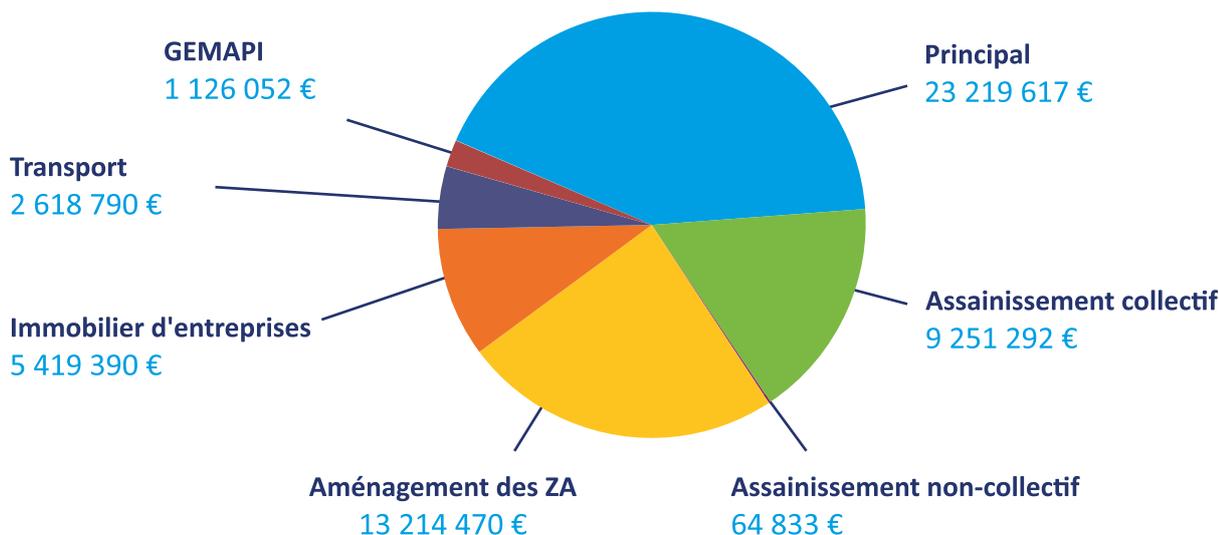
FINANCES

Personnel dédié : 4 personnes (1 responsable du service administration générale, 3 adjoints comptables) temps de présence réelle 2.83 Équivalent Temps Plein (ETP).

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines.

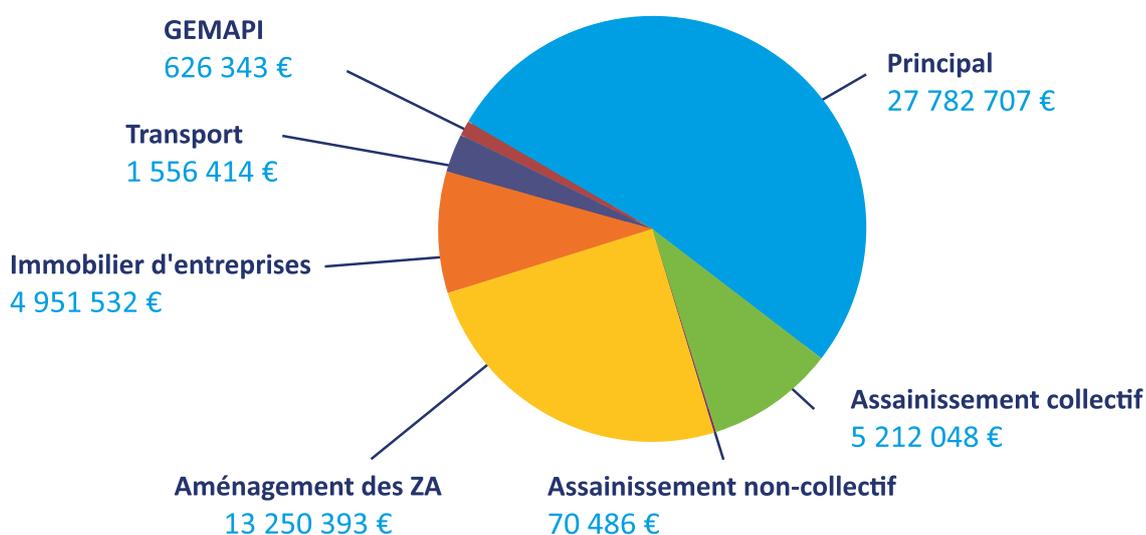
Cadre de compétence : le service finances constitue les budgets, suit, exécute et garantit l'ensemble des opérations financières des 7 budgets de la CCDSV. Il est aussi chargé d'encaisser les recettes fiscales, de gérer les emprunts et l'actif de la collectivité. Il participe à l'élaboration des perspectives financières.

Les recettes (fonctionnement et investissement) - 2022



Total des recettes réelles de fonctionnement et d'investissement : 54 914 444 €

Les dépenses (fonctionnement et investissement) - 2022



Total des dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement : 53 449 923 €

Sommes reversées au profit des communes du territoire

→ Attributions de compensation versées en 2022

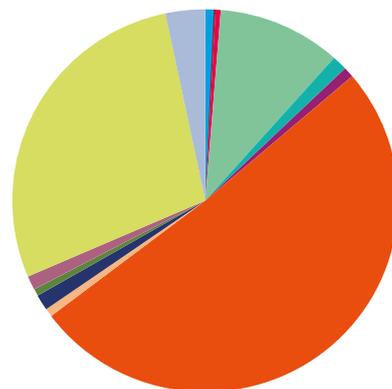
■ AMBÉRIEUX-EN-DOBES...20 819 €	■ ST BERNARD.....17 106 €
■ CIVRIEUX197 €	■ ST JEAN-DE-THURIGNEUX.....32 765 €
■ FAREINS.....10 630 €	■ STE EUPHÉMIE14 496 €
■ MASSIEUX254 321 €	■ SAVIGNEUX29 322 €
■ PARCIEUX30 668 €	■ TREVOUX692 935 €
■ RANCÉ.....21 722 €	■ VILLENEUVE81 398 €
■ REYRIEUX.....1 253 330 €	

Total des attributions de compensation versées : 2 459 709 €

→ Attributions de compensation perçues en 2022

■ ARS-SUR-FORMANS.....6 714 €
■ BEAUREGARD.....27 126 €
■ FRANS.....33 706 €
■ MISÉRIEUX.....10 596 €
■ ST DIDIER-DE-FORMANS...18 386 €
■ TOUSSIEUX.....22 992 €

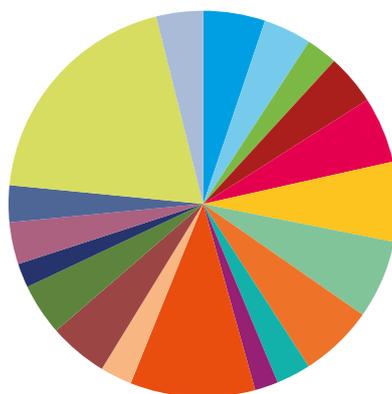
Total des attributions de compensation perçues : 119 520 €



Dotation de solidarité communautaire

■ AMBÉRIEUX-EN-DOBES..94 121 €	■ REYRIEUX189 916 €
■ ARS-SUR-FORMANS.....73 287 €	■ ST-BERNARD48 498 €
■ BEAUREGARD.....47 718 €	■ ST-DIDIER-DE-FORMANS89 735 €
■ CIVRIEUX76 816 €	■ STE-EUPHÉMIE.....79 068 €
■ FAREINS101 229 €	■ ST-JEAN-DE-THURIGNEUX.....37 059 €
■ FRANS.....122 210 €	■ SAVIGNEUX.....64 383 €
■ MASSIEUX120 209 €	■ TOUSSIEUX56 227 €
■ MISÉRIEUX112 876 €	■ TRÉVOUX358 123 €
■ PARCIEUX52 462 €	■ VILLENEUVE71 114 €
■ RANCÉ35 507 €	

Total des dotations de solidarité communautaire : 1 830 558 €



Les actions conduites en 2022

Poursuite de l'installation du nouveau logiciel de comptabilité et de la dématérialisation du circuit des documents financiers (action du PCAET). Formation et connexion de l'ensemble des agents de la CCDSV au logiciel de comptabilité.

Projets prévus en 2023

- Anticipation du changement de norme comptable M57 avec l'appui de la Trésorerie de Châtillon-sur-Chalaronne dans cette démarche
- Création du 8^e budget pour la gestion des déchets.

CHIFFRES CLÉS

8 budgets gérés

BP, assainissement collectif, assainissement non collectif, ZA, transports, immobilier d'entreprises, GEMAPI, déchets

4 000 opérations financières réalisées par an en moyenne



LES RESSOURCES HUMAINES

Personnel dédié : 2 personnes (1 responsable du service, 1 agent de gestion du personnel) > 1.33 ETP (Équivalent Temps Plein).

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances des ressources humaines et de la mutualisation.

Cadre de compétence : les ressources humaines assurent la gestion des payes et des carrières, suit la formation et veille à l'amélioration des conditions de travail des agents. Il organise le dialogue social.

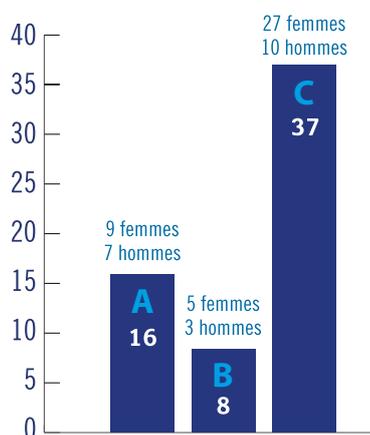
Masse salariale

→ 2022 : 2 840 939

Nombre d'agents

→ 2022 : 55,8 ETP

Répartition par catégories



CHIFFRES CLÉS

61 agents



55,8 agents
au 31/12/2022 en ETP



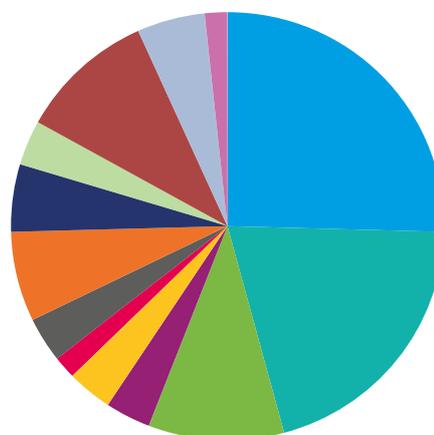
41 femmes



20 hommes

Répartition par filières

Domaines d'activités	Femmes	Hommes	Total
CULTURE	10	5	15
STRUCTURE	10	2	12
TECHNIQUE	2	4	6
SPORTS	1	1	2
ÉCONOMIE	2	/	2
TOURISME	1	/	1
PAH	2	/	2
ASSAINISSEMENT	3	1	4
TRANSPORTS	2	1	3
ENVIRONNEMENT GEMAPI	1	1	2
DÉCHETS	3	3	6
SOCIAL	2	1	3
COMMUNICATION	1	/	1
Total	40	19	59
PERSONNEL POUR REMPLACEMENT	1	1	2



Total de la masse salariale : 2 840 939 €

Principales réalisations / faits marquants 2022

> L'année a été marquée par les élections du Comité Social Territorial (CST) **le 8 décembre 2022**. Ayant dépassé le nombre de 50 agents, la CCDSV a dû constituer une instance paritaire (élus/agents) en charge du dialogue social. La collectivité bénéficiait auparavant du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Ain.

> Le CST est chargé de donner un avis sur toutes les décisions individuelles et collectives concernant l'organisation et le fonctionnement des services, les grandes orientations relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, la formation, l'hygiène et la sécurité au travail, les orientations stratégiques en matière de politique indemnitaire, d'action sociale de protection sociale complémentaire.

> Les membres représentant la collectivité ont été désignés par le conseil communautaire. Les membres représentant du personnel ont été élus à la suite de la constitution d'une liste de candidats.



Les membres du CST



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel dédié : 1 responsable du service administration générale, 4 adjoints administratifs et 1 adjointe administratif principale > 3,5 ETP.

Élu référent : Stéphane Berthomieu, 7^e Vice-Président en charge des finances des ressources humaines et de la mutualisation.

Ce service regroupe les services administratifs nécessaires au fonctionnement des directions opérationnelles. Il assure l'accueil (téléphonique et présentiel), traite le courrier (papier et électronique), le secrétariat général de la CCDSV, les archives, les contrats d'assurance et les assemblées (conseil, bureau et commissions), les réservations de véhicules, de salles et assure la logistique des événements.

Budget de fonctionnement annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 241 316€

Principales réalisations / faits marquants 2022

> Fin de la mission de gestion des archives papier en 2022 (3 ans)

COMMANDE PUBLIQUE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Personnel dédié : 3 personnes (1 chef de service, une conseillère juridique mutualisée et 1 secrétaire).

Élus référents : Marc Péchoux, Président de la CCDSV ; Carole Bontemps-Hesdin, 2^e Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat et des affaires juridiques; Stéphane Berthomieu, Vice-président en charge des finances.

Cadre de compétence : ce service accompagne les équipes de la CCDSV dans la conduite de leurs procédures de consultation en matière de commande publique. Il conseille aussi les agents et élus de la CCDSV sur toute problématique de nature juridique. Depuis 2022, il accompagne également les services des communes du territoire de la CCDSV en matière de commande publique grâce à l'intervention d'une conseillère juridique mutualisée.

Principaux marchés publics en 2022

> Extension du parc d'activités de Montfray à Fareins :

- Lot 1 : Voirie et Réseaux Divers attribué à GUINTOLI pour un montant de 899 426,00€ HT, soit **1 079 311,20€ TTC**.
- Lot 2 : Aménagement Paysager attribué à IDVERDE pour un montant de 89 971,80€ HT, soit **107 966,16€ TTC**.

> Aménagement du chemin de halage - Voie bleue

- Lot 1 : Terrassements - Voiries attribué à la société AXIMA CENTRE (69) pour un montant de 1 149 874,90, soit **1 379 849,88€ TTC**.
- Lot 2 : Aménagements Paysagers - Mobilier attribué à la société CHAZAL SAS (69) pour un montant de 596 987,46€ HT soit **683 984,95€ TTC**.

> Fourniture et maintenance de copieurs multifonctions

Accord-cadre à bons de commande mutualisé d'une durée de 48 mois attribué à la société SHARP (31036) pour un montant maximum de **1 000 000€**

> Service d'exploitation des infrastructures d'assainissement et d'eaux pluviales urbaines de compétence intercommunale (2 lots) - Accord cadre à bons de commande d'une durée de 48 mois :

- Lot 1 : VAL-DE-SAÔNE
Attribué à la société : VEOLIA- 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE pour un montant maximum de **3 800 000.00€HT /4 ans**.
- Lot 2 : DOMBES
Attribué à la société CHOLTON-69440 CHABANIERE pour un montant maximum de **3 400 000.00€ HT /4 ans**.

CHIFFRES CLÉS

14 procédures de publicité et mise en concurrence lancées en 2022 hormis les innombrables marchés conclus de « de gré à gré » (inférieurs à 40 000€).



Zoom sur un sujet...

- Délégation de Service Public pour la gestion des équipements petite enfance,
- Construction d'une Crèche à Villeneuve,
- Construction de deux stations d'épuration à Ars-sur-Formans/Savigneux et Civrieux,
- Renouvellement du marché mutualisé de fournitures de bureau.

COMMUNICATION ET MARKETING TERRITORIAL

Personnel dédié : 1 responsable, 1 alternante assistante de communication.

Élu référent : Marc Péchoux, président de la CCDSV.

Cadre de compétence : depuis 2021, en accord avec le projet de territoire, la Communauté de communes s'est dotée d'un service communication pour élaborer et piloter une stratégie de communication et de marketing territorial et mieux faire connaître la CCDSV, ses actions et ses services auprès des habitants et des partenaires du territoire. Le service informe et valorise les actions conduites par la CCDSV à travers la réalisation de divers documents et médias (site internet, relations presse, vidéos, réseaux sociaux, signalétique...) et est en soutien des services pour l'organisation d'événements (inaugurations, vœux, réunions publiques...). Il veille aussi à la bonne circulation de l'information en interne auprès des agents communautaires et des communes.



Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 59 000€

Les dépenses de communication sont principalement portées par les budgets dédiés des services. Le budget alloué à la communication finance principalement le journal de la CCDSV (30 000€ pour 2 numéros).

Principales réalisations / faits marquants 2022

- > 2 journaux édités en juin et décembre 2022 et distribués en 18 000 exemplaires ;
- > Inauguration estacade, chantiers de la Torine et du Saut-du-bois, saison culturelle, Maison France services, Conseiller numérique...
- > Création de vidéos (estacade, Torine et Saut du bois...)
- > Accueil d'une étudiante en alternance pour un an à partir de septembre pour assurer notamment l'animation des outils numériques (sites et page Facebook).
- > Mise en place d'une stratégie de communication web pour la saison culturelle.

OBJECTIFS

- Accompagnement des politiques publiques de la Communauté de communes :

Environnement : guide du riverain d'un cours d'eau, inauguration du chantier de la Torine et du Saut-du-Bois ;

Plan Climat : dépliant, animation Plan d'actions, inauguration trackers à Villeneuve ;

Assainissement : inauguration STEP de Fareins ;

Tourisme : communication Voie bleue et inauguration de l'estacade ;

Culture : accompagnement de la programmation culturelle (Le Monde Allant Vert notamment...) ;

Déchets : programme de prévention ;

Social : inauguration Maison France services, catalogue Conseiller numérique ;

Mobilité : Concertation pour le plan de mobilité simplifié

- Actualisation du projet de territoire et organisation du séminaire des élus ;
- Valorisation des atouts du territoire en direction des habitants et des acteurs exogènes (touristes, partenaires publics et entreprises)

CHIFFRES CLÉS

1806 abonnés à la page Facebook

608 interactions à la suite de la publication Facebook de l'ouverture de l'estacade.

8 800 vues sur la chaîne Youtube (+8% par rapport à 2021)

8 379 visiteurs/mois en moyenne sur le site de la CCDSV



Zoom sur un sujet...

Inauguration de l'estacade samedi 7 mai 2022 : organisation d'une belle journée festive pour l'inauguration officielle avec les partenaires financiers dont madame la Préfète de l'Ain et un public venu en nombre (300 personnes) pour profiter de cette nouvelle voie sécurisée 100% modes doux et des manifestations organisées autour de cet équipement structurant pour Trévoux et le territoire.

Projets prévus en 2023

- Inauguration Voie bleue ;
- Nouveau réseau Saônibus ;
- 10 ans de la Passerelle ;
- Optimiser la communication sur le web (site internet et réseaux sociaux).



Inauguration de l'estacade à Trévoux
De gauche à droite : Alexandre Nanchi Conseiller régional, Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète de l'Ain, Charles de la Verpillère, Député, Jean Deguerry, président du Conseil départemental, Marc Péchoux, président de la CCDSV



Séminaire des élus sur la loi Zéro Artificialisation Nette



Exposition lors du week-end le Monde allant Vert

BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Personnel dédié : 1 directeur des services techniques, 1 responsable des zones d'activités, 1 responsable bâtiment, 1 technicien de maintenance, 2 agents d'entretien > 5.5 ETP.

Élu référent : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux et les différents Vice-Présidents en fonction du lieu d'intervention et de la compétence concernée.

Cadre de compétence : ce service assure la gestion technique de l'ensemble du patrimoine de la CCDSV, il intervient aussi bien pour la gestion des moyens communs de la CCDSV (entretien du siège, moyens informatiques, téléphonie, gestion du parc de véhicules, etc.) qu'en tant que support technique pour les différentes compétences de la CCDSV (extension et entretien des zones d'activités, du chemin de halage, réhabilitation et entretien de tous nos bâtiments, etc.).



Principales réalisations / faits marquants 2022

Pour 2022, la réalisation de l'Estacade et de France services a mobilisé beaucoup d'énergie afin de suivre les prestataires et livrer ces équipements attendus dans les temps impartis. Il faut également garantir la pérennité du patrimoine et assurer une bonne réactivité au quotidien afin d'assurer un accueil du public agréable et de bonnes conditions de travail pour le personnel.

- > **19 mars** : livraison de l'estacade de Trévoux dans un contexte difficile de sortie de crise COVID-19 et de crise des matières premières.
- > **14 septembre** : ouverture de France services, dans les locaux transformés de l'ancienne Trésorerie de Trévoux.
- > Lancement des travaux sur le reste du linéaire du chemin de halage.
- > Lancement des travaux d'extension de parc d'activité de Montfray.
- > Lancement des travaux d'aménagement d'un gîte à la Maison Éclusière.
- > Suivi du chantier de construction du gymnase à Saint-Didier-de-Formans.
- > Poursuite des travaux de requalification des zones d'activités économiques.

CHIFFRES CLÉS

18 équipements en gestion
10 zones d'activités
18 km de chemin de halage

39 associations accueillies dans nos différents équipements sportifs pour des entraînements ou des manifestations spécifiques.

100% d'avis favorable à nos commissions de sécurité



Zoom sur un sujet...

En 2022, la CCDSV a mis en service l'estacade de Trévoux, un projet hors du commun qui représente un investissement de 4.8 millions d'euros. Cette structure, un ouvrage porté en encorbellement sur la Saône, est une réalisation extraordinaire dans une zone de protection du patrimoine. Il a donc fallu faire face à de multiples problématiques techniques et d'intégration. Envisagé pour résorber un point noir important du linéaire de la Voie bleue, cet ouvrage contribue à l'attractivité du territoire et fait écho bien au-delà de la Communauté. Le service technique a dû d'ailleurs se transformer à maintes reprises en guide touristique et technique pour répondre aux nombreuses sollicitations de découverte de cette infrastructure exceptionnelle.

Projets prévus en 2023

- Gymnase du Formans ;
- Gîte de la maison Éclusière ;
- Début des travaux d'extension et de réhabilitation de la Recyclerie ;
- Finalisation des travaux de la Voie bleue ;
- Livraison de l'extension du parc d'activité de Montfray ;
- Poursuite des travaux de requalification des zones d'activités avec un focus particulier sur la rénovation énergétique de l'éclairage ;
- Début de la mise en œuvre du schéma des modes actifs ;
- Audits énergétiques de l'ensemble de nos bâtiments pour préparation du programme pluriannuel de rénovation dans le cadre du PCAET ;
- Début des projets de création de 2 nouvelles crèches ;
- Avancement sur le projet de réhabilitation du siège.



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE-TERRITORIAL (PCAET)

Personnel dédié : 1 chargée de mission Plan climat-air-énergie territorial.

Élu référent : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux.

Inscrit dans le cadre de la Loi Transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), le Plan Climat devient le fil rouge de toutes les politiques conduites par la CCDVS. Il entre dans sa phase opérationnelle, en mai 2022, avec la validation en conseil communautaire de 40 actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation au changement climatique.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 19 200€

→ 9 000€ consacrés à l'accompagnement, par le groupement de bureaux d'études pour la finalisation du projet de PCAET et la rédaction des mémoires en réponse,

→ 7 000€ de communication : réalisation d'un catalogue de présentation des actions, réalisation de roll up,

→ 3 200€ pour la démarche Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) pour l'accompagnement du conseiller sur la politique climat air énergie.

OBJECTIFS

Validation du projet de Plan Climat, mise en place des consultations obligatoires et préparation de la gouvernance du suivi.

Principales réalisations / faits marquants 2022

> **Mai 2022** : validation du projet du Plan Climat avec des objectifs ambitieux d'ici 2030 : Réduire de 22% les consommations d'énergie et plus que doubler (x 2.6) la production d'énergie renouvelable par rapport à 2016 ;

Procédure légale de validation du Plan Climat ;

> **Juin à octobre 2022** : consultation du préfet de Région, du Président de Région et de l'autorité environnemental (DREAL) et rédaction d'un mémoire en réponse ;

> **Novembre- décembre 2022** :

- Consultation du public et rédaction d'un mémoire en réponse ;
- Mise en place de la gouvernance du Plan Climat :

Le conseiller du programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) a accompagné la réflexion sur la gouvernance de la politique climat-air-énergie ;

Recueil des premiers éléments du bilan annuel du Plan Climat auprès des différents acteurs ;

Novembre 2022 : échange intercommunal ;

Décembre 2022 : rencontres du Plan climat.

NOTRE PLAN CLIMAT

Ensemble construisons l'avenir

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) comporte 40 actions pour lutter contre le changement climatique et mieux s'adapter à ses évolutions.



2023-2028

6 ANNÉES POUR AGIR

6 MILLIONS D'EUROS PRÉVUS PAR LA CCDSV

6 AXES POUR AGIR DURABLEMENT :



Mobilités



Bâtiments et
urbanisme écologique



Energies renouvelables



Agriculture et
consommation locale



Adaptation au
changement climatique



Actions transverses

La liste complète des actions est
disponible sur le site de la CCDSV.



NOUS CONTACTER

04 74 08 97 66
contact@ccdsv.fr
www.ccdsv.fr

**LE PLAN CLIMAT EST
L'AFFAIRE DE TOUS !**



CHIFFRES CLÉS

62 participants aux
Rencontres du Plan Climat :
communes, partenaires associatifs
et institutionnels (Alec 01, SIEA, SEM LEA),
agriculteurs, entreprises, associations,
GRDF, Enedis, RSE, syndicats
d'eau potable et des rivières.

Les Rencontres du Plan climat ont été
un succès par le nombre et la diversité
de participants mais également la qualité
des échanges. Les participants ont montré
une réelle volonté de poursuivre
la démarche. Ce qui est de bon augure
pour la suite de Plan Climat.



Zoom sur un sujet...

Le Plan Climat

6 axes pour lutter contre le réchauffement climatique :
mobilité, bâtiments et urbanisme écologique, énergies
renouvelables, agriculture et consommation locale,
adaptation au changement climatique et actions
transverses.

40 actions à mettre en place par tous les acteurs dès
maintenant. Le champ des actions est vaste avec des
taux d'implication plus ou moins forts pour les acteurs.
En effet, il peut s'agir de diminuer l'impact du transport
de marchandises, d'adapter les documents d'urbanisme
aux impératifs du changement climatique, d'installer
une unité de méthanisation, de valoriser les pratiques
agricoles locales durables ou encore de développer les
puits carbone...

La CCDSV se donne 6 ans pour animer ce plan d'actions et
réalisera les actions pour lesquelles elle a la compétence.
Un bilan sera réalisé chaque année en conseil
communautaire pour évaluer l'avancement. Plus de 6
millions seront engagés par la CCDSV jusqu'en 2026.

Projets prévus en 2023

- Valider le Plan Climat final en 2023 ;
- Mettre en place une gouvernance pour impliquer
tous les acteurs : Communes, partenaires, acteurs...
- Suivre la réalisation des actions.



ÉCONOMIE

Personnel dédié : 3 personnes (1 responsable de service, 1 chargée de mission économie et 1 chargé d'aménagement des ZAE (rattaché aux Services techniques) 2,3 ETP.

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-président en charge de l'économie et de la culture et Christine Fornes, Vice-présidente en charge de l'Action sociale et de l'Insertion.

Cadre de compétence : ce service assure la création, la gestion et l'entretien des parcs d'activités de la CCDSV à vocation industrielle, artisanale, tertiaire, touristique en lien avec les services techniques ; la relation avec les entreprises du territoire ; le suivi des aides aux commerces et à l'artisanat et le soutien aux activités commerciales ; le suivi de la politique foncière pour les projets économiques et touristiques et la perception de la taxe de séjour.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

- 1,6 M€ : investissements travaux zones d'activités,
- 4 M€ : acquisition foncière (budget zone d'activités et budget immobilier entreprises),
- 2 089 390€ : recettes commercialisation foncier économique.

Principales réalisations/ faits marquants 2022

> Implantation des entreprises

Parc d'activités de Montfray à Fareins : 4 cessions (Adbiotec/Fermentec, France Macaron extension, Pre-Elec, Teamgreen)

Technoparc Saône Vallée de Civrieux : 4 cessions (FRICO, KAP, SAPI, FIL'ING extension)

> Acquisitions foncières



Terrain Cybelim

- PA Trévoux : acquisition de la friche Jarlat (3000 m²) au prix de 203 950 € à la suite d'une procédure d'abandon manifeste et d'expropriation.



Début de la 3^e phase du parc d'activités Montfray

Lancement d'un appel à projet pour sa requalification et l'installation d'une nouvelle entreprise.

- **ZI Reyrieux** : acquisition par voie de préemption du bâtiment de la SCI Belle Etoile (parcelle AC 416) située sur la ZI de Reyrieux en vue de l'installation du futur dépôt du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Montant de l'acquisition 3,7 M€.

> **Aides aux petites entreprises** du commerce et de l'artisanat avec point de vente :

Entreprises aidées : Bistro Saône à Trévoux, Bulles en vrac à Trévoux, Crème des glaces à Ars.

> Journées Européennes des Métiers d'Art 2022



JEMA 2022

> Rencontres avec les entreprises des parcs d'activités (3 rencontres)

- 13 mai 2022 : Technoparc Saône Vallée – Civrieux- 20 entreprises participantes

- 20 mai 2022 : Parc d'activités de Trévoux et zone industrielle de Reyrieux- 25 entreprises participantes



Visite entreprise Alcyon Technoparc de Civrieux

- 3 juin 2022 : Parc d'activités de Montfray, zone artisanale de la Gravière – Fareins et zone artisanale du Pardy à Frans - 24 entreprises participantes



ZI Reyrieux

> Travaux sur les parcs d'activités

Montant total investi pour les travaux sur les zones d'activités en 2022 : 1 657 720€ TTC :

Zone industrielle (Reyrieux)

- Rénovation éclairage public avec des luminaires led : 61 720€ TTC

- Mise en accessibilité cheminements piétons rue des Genêts et des Garennes : 75 000€ TTC

Zone artisanale des Bruyères (Sainte-Euphémie)

- Rénovation éclairage public en led : 3 350€ TTC

Technoparc Saône Vallée (Civrieux)

- Poursuite aménagement des trottoirs : 64 000€ TTC

- Mise en accessibilité des cheminements piétons : 62 228€ TTC

- Rénovation éclairage du rond-point en led : 8 600€ TTC

Parc d'activités (Trévoux)

- Rénovation éclairage de l'allée des Filiéristes avec luminaires led: 38 900€ TTC

Parc d'activités (Massieux)

- Mise en accessibilité des cheminements piétons : 69 200€ TTC



PA Massieux

Zone artisanale Le Pardy (Frans)

- Mise en accessibilité des cheminements piétons, création de stationnements, rénovation complète de l'éclairage public : 160 000 € TTC

Parc d'activités de Montfray (Fareins)

- Extension de la zone : 1 176 950€ TTC

> Subventions aux structures de l'emploi et de l'insertion

- IDVS : 30 632€

- Missions Locales Jeunes :18 440€

- Passerelle en Dombes 1 600€



Visite société Medtronic

ÉCONOMIE

CHIFFRES CLÉS

10 parcs d'activités
à entretenir, représentant
220 ha et accueillant plus de 230 entreprises
sur les 10 000 que compte le territoire

12 km de voiries
à entretenir et 30 km
de canalisations EP et EU

8 nouvelles entreprises
implantées sur les parcs d'activités en 2022

2,08M€ de recettes
liées à la commercialisation du foncier
économique en 2022

17ha
restant à commercialiser sur les ZAE

9,8M€ d'investissement
prévus de 2022 à 2026 pour les extensions et
le développement de
nouvelles zones d'activités

1 657 720€ TTC
montant total investi pour les travaux sur les
zones d'activités en 2022

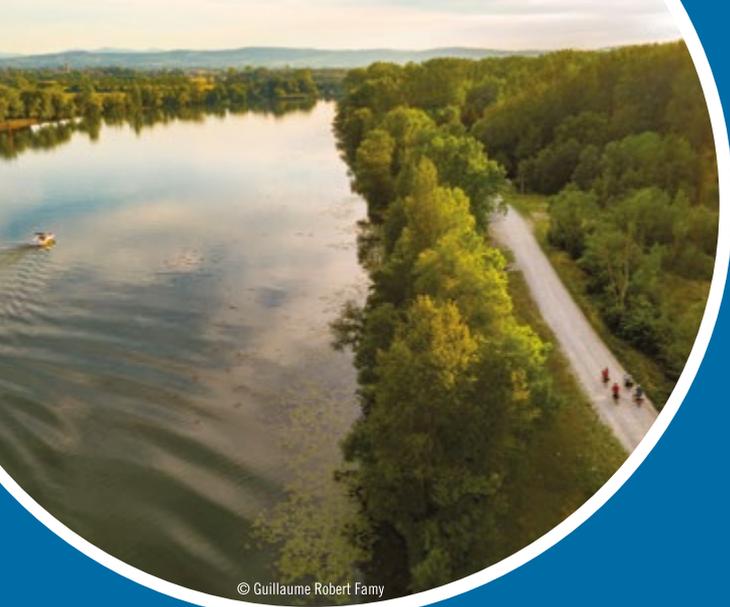


Zoom sur un sujet...

Dans le cadre de la loi Climat et résilience et de la réduction des zones à artificialiser, la CCDSV a travaillé sur un nouveau référentiel de vente du foncier économique et des extensions des zones d'activités à venir.

Projets prévus à partir de 2023

- Commercialisation du Technoparc Saône Vallée (Civrieux) du Parc d'activités de Montfray (Fareins) ;
- Travaux de requalification des zones d'activités ;
- Extension des zones d'activités à Villeneuve, à Savigneux et à Frans : poursuite des acquisitions foncières ; lancement des procédures de lotissements.
- Loi Climat et résilience : travail en lien avec l'agence d'urbanisme de Lyon dans le cadre de l'inter-Scot pour l'inventaire des entreprises et des parcelles occupées ;
- Coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art 2023.



© Guillaume Robert Famy

TOURISME

Personnel dédié : 2 personnes (1 responsable de service, 1 chargée de mission tourisme) 1,4 ETP.

Élus référents : Richard Paccaud, 8^e Vice-président en charge du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine ; Patrick Nabeth, 10^e Vice-président en charge des bords de Saône et de la Voie bleue.

Cadre de compétence : ce service assure le pilotage des projets touristiques définis dans le cadre de la politique touristique de la Communauté de communes. Il réalise et suit l'entretien du réseau de circuits de randonnées pédestres. Il gère les équipements touristiques (maison éclusière et port, musée de Cire d'Ars) ainsi que les conventions de gestion avec des opérateurs privés. Il assure la promotion du tourisme en lien avec l'office de tourisme et procède au suivi de son activité. Enfin, il suit également la politique de gestion des bords de Saône.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

→ Investissement sur la Voie bleue : 4 029 424€ TTC
(Voie bleue + Estacade)

Fonctionnement Subvention Office de tourisme

En 2022 → 276 000€

OBJECTIFS

Avancement du projet de réalisation de la Voie bleue.



Travaux de la Voie bleue - Vue drone à Saint-Bernard

Principales réalisations / faits marquants 2022

> La Voie bleue

- Pilotage de l'ensemble du projet Voie bleue. Obtention des subventions pour l'estacade, les travaux du chemin de halage, le mobilier et la signalétique ; notification du marché pour la signalétique. Réunion de concertation avec les riverains et les communes. Suivi du comité d'itinéraire et pilotage du collectif Mâcon-Lyon.

- **Mars 2022** : achèvement des travaux de l'estacade à Trévoux dans le cadre du projet de Voie bleue.

- **7 mai** : inauguration de l'Estacade.

> Définition des itinéraires de randonnée balisés

> Bouclage du plan de financement du projet de gîtes à la maison éclusière

- **Pilotage du projet** : suivi des travaux en lien avec les services techniques et accompagnement d'un spécialiste de l'hébergement et de l'agencement/décoration intérieure.

- **Port de Parcieux** : lancement d'un Appel à projet pour la gestion du port. Choix du gestionnaire (M. Dutang).

- Suivi de la taxe de séjour.

- Lancement d'une étude collective avec 6 Intercommunalités secteur Dombes pour la définition de boucles loisirs vélos et d'une jonction Voie bleue / Via Rhôna par la Dombes : cahier des charges, signature d'une convention de groupement de commande.

- Suivi de l'étude de positionnement touristique en lien avec l'Office de tourisme.

CHIFFRES CLÉS

166 000 passages sur l'estacade de Trévoux en 2022 (de mars à décembre 2022)

149 000 passages sur le compteur Nord de Trévoux (progression de 30 % par rapport à 2021)

129 000 passages sur le compteur Nord Massieux (progression de 30 % par rapport à 2021)



Zoom sur un sujet...

En concomitance avec le collectif Mâcon-Lyon, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée lance les travaux de la Voie bleue sur les 18 km du chemin de halage. Démarrés en septembre 2022 à Massieux, ils se dérouleront jusqu'au printemps 2023 sur 7 communes du territoire en remontant vers le nord, jusqu'à Fareins.



Balisage des circuits de randonnées à Beauregard

L'objectif de ces travaux est d'offrir une véritable armature cyclable pour faciliter la circulation à vélo et piétonne en bords de Saône. La priorité est donnée à la sécurité et à l'information chantier pour partager le projet au mieux avec les usagers.



Travaux Voie Bleue
Conservation des galets historiques sur une portion à Trévoux/Reyrieux



Aménagement de voie à Massieux



Travaux de la Voie bleue - Jonction avec l'estacade à Trévoux

Projets prévus en 2023

- Suivi de l'étude collective en cours avec 6 Intercommunalités secteur Dombes pour la définition de boucles loisirs vélos et d'une jonction Voie bleue / Via Rhôna par la Dombes (Cabinet Alkhos) ;
- Itinéraires de randonnée : Pose des Relais Information Randonnées dans les 19 communes ;
- Finalisation des travaux de la Voie bleue (halage, signalétique, barrières, stationnements, rampes, mobilier etc.) ;
- Choix du gestionnaire de la maison éclésièrè (à la suite de l'appel à projet lancé fin 2022) ;
- Signature de la convention de superposition d'affectation avec VNF pour le halage ;
- Travaux à la maison éclésièrè : ouverture du gîte de groupe et lancement saison dès juin 2023.
- Création d'une carte touristique pour l'étape Voie bleue : Mâcon / Lyon en lien avec l'Office de tourisme pour une diffusion au salon du randonneur de Lyon en mars 2023 ;
- Nouveau site internet pour l'Office de tourisme.
- Nouveau site Internet du Musée de Cire à Ars ;
- Participation au projet de la Grande Saône en lien avec VNF et le Syndicat Mixte du Grand Chalonnais.





PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Personnel dédié : 1 responsable du PAH, 1 chargée des publics > 2 ETP

Élu référent : Richard Paccaud, 8^e Vice-Président en charge du tourisme, des loisirs et du patrimoine.

Cadre de compétence : ce service assure

- L'animation du label Pays d'art et d'histoire (PAH) (création de dispositifs d'interprétation, recherches, éditions, expositions, visites guidées, accueils de scolaires, organisation de manifestations patrimoniales, etc.)
- Le programme de restauration du patrimoine.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 86 000€

dont :

- 9 000€ pour la programmation (ateliers, visites, Journées du patrimoine),
- 15 000€ pour les publications,
- 12 000€ pour les guides conférenciers,
- 20 000€ de restauration du petit patrimoine.

Principales réalisations / faits marquants 2022

> **Les Journées européennes des métiers d'art** en Avril.

En lien avec le service économie : 185 visiteurs pour l'apothicairerie et la présentation sur les savoir-faire du métier de maquettiste avec l'entreprise Duccaroy Grange.

> **Les Journées européennes du patrimoine** en septembre.

- *Visite sensorielle pour les familles au parc de Cibeins,*
- *Animations au parc de Château Bouchet à Fareins,* avec l'intervention d'une troupe d'artistes et d'une ethnobotaniste sur les plantes sauvages et leurs propriétés,
- *Exposition photographies Cap sur le Rhône* en lien avec le lycée agricole de Cibeins,
- *Démonstration et initiation à la danse médiévale* à l'ancien château d'Ambérieux-en-Dombes,
- *Exposition du CAUE sur l'architecte de Notre Dame de la Miséricorde à Ars-sur-Formans,* par Pierre Pinsard et nouveau Focus sur cette église,
- *Conférence sur l'évolution de l'habitat en Val de Saône* (48 personnes).

OBJECTIFS

Poursuivre le travail de médiation du patrimoine auprès des habitants pour :

- En faire des ambassadeurs de leur territoire,
- Mieux faire connaître l'offre du Pays d'art et d'histoire auprès de l'ensemble des publics de la CCDSV,
- Pour renouveler les participants aux différentes animations.





> La programmation culturelle

1. *Ateliers jeunes publics et familles* : 175 participants. Présentation assurée par un guide conférencier avec un temps de création artistique animé par un intervenant extérieur au centre d'interprétation à Trévoux mais aussi à la Maison éclusière de Parcieux, à Saint-Jean-de-Thurigneux, à Fareins et Ars-sur-Formans.



2. *Les visites Laissez-vous conter (hiver) et visites immersives de l'été* : 410 visiteurs ont découvert le

patrimoine locales grâce aux immersions inédites (créées en 2020) à Cibeins, à Ambérieux-en-Dombes et à Trévoux.

> L'accueil des scolaires

Avec le dispositif « mon voyage à La Passerelle », le Pays d'art et d'histoire ouvre son offre aux écoles qui ne venaient jamais au CIAP et propose une offre pédagogique alternative à la visite médiévale de la ville de Trévoux avec la découverte paysagère de la ville avec l'eau en fil conducteur et sur le 18^e siècle et ses savoir-faire avec notamment le tirage d'or.

> **Formation des guides conférenciers** par la paysagiste conseil du CAUE à la lecture de paysage. Une formation également menée en interne avec l'association Privals sur le fonctionnement de l'argue et du banc à tirer afin de permettre aux guides de pallier l'absence de bénévoles de l'association et prendre le relais sur ce savoir-faire qui à terme sera amené à disparaître.

> **Accompagnement des projets d'aménagement** : chantier de l'estacade - 111 personnes

Exposition sur le chantier de l'estacade (photographies de chantier de Didier Palisser et explications sur l'ouvrage d'art) , création d'un jeu de piste pour les familles et organisation de visites de chantier.

Panneaux d'interprétation sur les 3 belvédères de l'estacade de Trévoux : frise tactile pour publics malvoyants, charte Ville et Pays d'art et d'histoire et QR codes (pour textes en audio ou en anglais et allemand).

CHIFFRES CLÉS

2 322 scolaires
accueillis en 2022

4 688 visiteurs sur 24 sites lors des
Journées européennes du patrimoine

20 000€ investis
dans la restauration du petit patrimoine



Zoom sur un sujet...

Le Pays d'art et d'histoire a publié un focus sur l'histoire de la construction de l'église Notre Dame de la miséricorde à Ars à la suite de la mission de recherche et de rédaction effectuée, en 2021, par Dominique Amouroux. Cet édifice a été construit, dans les années 1960 afin de faire face aux flux de pèlerins. Le focus est lancé lors des Journées nationales de l'architecture en octobre. 1 000 exemplaires sont diffusés gratuitement au CIAP, aux offices de tourisme.

Projets prévus en 2023

- Édition d'un ouvrage sur les femmes et le dictionnaire de Trévoux ;
- Création de vidéos sur l'offre de médiation du Pays d'art et d'histoire ;
- Lancement d'une étude pour la valorisation culturelle et touristique sur l'ensemble du site des tours de l'ancien château d'Ambérieux-en-Dombes et d'un diagnostic patrimonial du bâti (pour la conservation du château).



© Gérard Frey

ENSEIGNEMENT MUSICAL ET PROGRAMMATION CULTURELLE

Personnel dédié : 1 responsable du service culturel > 0.3ETP

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-Président en charge de la culture et de l'économie.

Cadre de compétence : Ce service coordonne le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : espace culturel « La Passerelle » à Trévoux comprenant une médiathèque, un auditorium-sa/le de cinéma, des salles d'enseignement et de pratique musicale. Il participe à des événements ou à des actions concourant à l'identité et à la promotion du territoire communautaire. Enfin, il soutient les écoles de musique, à l'exclusion des activités publiques ou privées organisées au niveau communal dans le domaine de l'enseignement musical ; gère et animation le réseau des bibliothèques communales et associatives du territoire.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

- 23 000€ : Subvention fonctionnement cinéma + animations
- 10 500€ : Subvention pour projets culturels
- 55 000€ : École de musique de Trévoux
- 19 600€ : École de musique de Fareins
- 117 000€ : Manifestations culturelles dont soutien aux projets culturels associatifs

Principales réalisations / faits marquants 2022

La saison Dombes Saône Vallée enregistre près de 2 000 entrées avec 10 spectacles organisés en collaboration avec les comités des fêtes des communes.

Par ailleurs, la CCDSV soutient 13 événements d'initiative associative, pour un total de 38 000 entrées. Le cinéma Les Passeurs a proposé 3 séances en plein air organisées à St-Jean-de-Thurigneux, Rancé et Toussieux.

En mars 2022, le spectacle « Le jeune prince et la vérité » proposé par l'association Ciel d'encre de Civrieux a été présenté à 1 550 élèves des écoles primaires du territoire (coût du spectacle et du transport pris en charge par la CCDSV).

En ouverture de la saison culturelle sur la thématique de l'environnement, organisation d'un week-end dédié au développement durable en collaboration avec le service environnement : le Monde Allant Vert (ciné-débat, stands et de la visite guidée le long du Formans, exposition photographique et sculpture...). Un concert de Marc Hévéa, créé pour l'événement lors d'une résidence à Saint-Didier de Formans a été donné pour les bénéficiaires du CCAS (dans l'après-midi et pour le grand public en soirée).

CHIFFRES CLÉS

217 élèves à l'école de musique de Trévoux (91% élèves du territoire CCDSV)

165 élèves à l'école de musique de Fareins (augmentation de +34% par rapport à l'année précédente)

15 400 entrées au cinéma La Passerelle

3 000 spectateurs - La Maison éclusière

15 000 spectateurs
Fête médiévale de St Bernard



Zoom sur un sujet...

Contre vents et marée, l'aventure « Marco Polo » conduite par l'Harmonie – École de musique de Trévoux est finalement arrivée à bon port. Après de multiples arrêts dus à la crise sanitaire, les 45 musiciens de l'Harmonie ont pu jouer avec brio l'œuvre du compositeur italien Antonio Rossi sous la direction d'orchestre de Philippe Constant, devant 250 spectateurs enthousiastes au Galet le 10 avril et à Fareins le 12 juin. Le spectacle a donné lieu à un enregistrement disponible sur CD.

Le festival « Rentrée en scène » dédié aux arts de la scène, a proposé, à Civrieux les 23, 24 et 25 septembre 2022, six spectacles professionnels de théâtre, de musique et de cirque, rassemblant chacun une centaine de spectateurs ainsi qu'un atelier de cirque.



Spectacle Toss'n turn à Misérieux



Le festival « Rentrée en scène »



Chant Marmont à Frans



Concert Le Monde allant Vert à Saint-Didier-de-Formans



Projets prévus en 2023

Poursuite d'une programmation culturelle construite en lien avec les communes et les associations locales.



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE LA PASSERELLE

Personnel dédié : 1 directrice, 3 cadres intermédiaires et 9 agents > 10,3 ETP.

Élu référent : Yves Dumoulin, 1^{er} Vice-Président en charge de l'économie et de la culture.

Cadre de compétence : ce service assure la gestion et l'animation de la médiathèque intercommunale La Passerelle et de son réseau de lecture publique (15 bibliothèques communales et 2 relais-lecture sur le territoire de la CCDSV). Il assure également la gestion de l'espace culturel La Passerelle en veillant à la bonne coordination des différents acteurs (Pays d'art et d'histoire, cinéma, école de musique et médiathèque).

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

dont :

- 64 000€ pour l'acquisition de documents
- 33 000€ pour les documents des bibliothèques du réseau
- 10 000€ dédiés à la programmation culturelle.

Principales réalisations / faits marquants 2022

- > Suite et fin de la migration de nos 120 000 documents sur le nouveau logiciel métier, Syracuse.
- > Formation de tous les bénévoles et professionnels du réseau.
- > Mise en ligne du nouveau site internet des bibliothèques en Dombes Saône Vallée.
- > Prospection et appel d'offre dans l'optique de réaliser un diagnostic de fonctionnement de la médiathèque intercommunale La Passerelle et de son réseau.



Zoom sur un sujet...

Mon voyage à La Passerelle

Le Pays d'Art et d'Histoire, la Médiathèque Intercommunale et le Cinéma La Passerelle ont travaillé sur une offre groupée en direction des scolaires pour proposer une visite complète et découvrir cet équipement de médiation culturelle.

Le projet « Mon voyage à la passerelle » a pour objectif d'accueillir les écoles extérieures à Trévoux à l'Espace Culturel la Passerelle avec une prise en charge du transport par la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

OBJECTIFS

Le projet de territoire a été travaillé en amont par l'élu à la culture, les agents de la CCDSV et les bibliothèques du territoire. Les 4 objectifs du projet de territoire :

Les 4 objectifs du projet de territoire :

- Renforcer la communication et l'identité du réseau ;
- Développer la coordination au sein du réseau ;
- Renforcer l'offre culturelle ;
- Faire évoluer certaines bibliothèques en tiers-lieu.

CHIFFRES CLÉS

75 animations et **1 950** spectateurs

201 333 prêt réseau

40 845 abonnés, 4 948 actifs
(12,1% de la population)
15 424 inscrits (soit 37,76%)

Pour l'année pilote 2022-2023, 25 classes du territoire (soit plus de 700 élèves) ont été accueillies.

Le dispositif comprend :

- La prise en charge du transport par la CCDSV ;
- La prise en charge obligatoire du cinéma par l'école (3,50€ par élève) ;
- L'accueil de 2 classes par école (soit maternelle, soit primaire) ;
- La demi-journée sur place pour le cycle 1 ou la journée pour les cycles 2 et 3.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

Personnel dédié : 1 responsable de service > 0.3 ETP

Élu référent : Carole Bontemps-Hesdin, 2^e Vice-Présidente en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat.

Cadre de compétence : ce service assure la compétence aménagement du territoire qui définit le territoire de demain, notamment d'un point de vue environnemental et urbanistique.

OBJECTIFS

L'année 2022 a été marquée par les échanges autour de la loi ZAN et la limitation de la consommation des espaces à l'échelle de l'intercommunalité. Les élus des 19 communes ont suivi plusieurs temps de présentation leur permettant de mieux comprendre les enjeux de la loi.

CHIFFRES CLÉS

208 ha c'est la surface au sol consommée entre 2011 et 2021

104 ha c'est la surface théorique au sol à consommer pour la période 2021 / 2031.



Zoom sur un sujet...

Le PLUi HD est un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui relie l'Habitat et les Déplacements. Le PLUi HD définit les orientations d'aménagement de notre territoire en termes de logements, de mobilité, de transition énergétique, de cadre de vie, d'économie, de tourisme, d'agriculture, de préservation des espaces naturels. Ces orientations sont mises en œuvre par une réglementation de l'usage des sols s'imposant aux demandes d'autorisation d'urbanisme. Le PLUi HD s'attache tout particulièrement à détailler la programmation et les actions à déployer en termes d'Habitat et de Déplacements. Il se substitue au programme local de l'habitat et au plan de déplacements urbain, pour une meilleure coordination des politiques publiques d'aménagement.

Projets prévus en 2023

- Poursuivre l'accompagnement des 19 communes sur les conséquences du ZAN et de synthétiser les droits à consommer à l'échelle de la CCDSV en fonction des projets en cours.
- Réamorcer une réflexion autour du projet d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal, notamment en lien avec les objectifs du ZAN.

Principales réalisations / faits marquants 2022

> **Maintien de la participation de la CCDSV** sur le Plan départemental de l'habitat (PDH) et sur le Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDALHPD) ;

> **Suivi des évolutions des plans locaux d'urbanisme dans les communes :**

- Révision en cours des PLU des communes de Toussieux et Sainte-Euphémie.

- **Été** : Suivi des emplacements réservés sur le PLU de Trévoux dans le cadre du BHNS.

- **Septembre** : Approbation du PLU de la commune d'Ars-sur-Formans.

- **Octobre** : étude de la déclaration de projet sur la commune de Villeneuve.

- **Décembre** : Début de la révision du PLU de la commune de Frans.

> **Sensibilisation auprès des communes sur la loi ZAN** (Zéro Artificialisation Nette) issu de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021. Cela impose aux collectivités territoriales une meilleure gestion de la consommation de l'espace pour modérer l'artificialisation des sols.

- **Mai** : réunion à Reyrieux avec l'ensemble des communes et la Direction Départementale des Territoires visant à exposer les grands axes de la loi ZAN.

- **Octobre** : présentation en séminaire aux élus communautaires à Fareins.



Misérieux



Villeneuve



MOBILITÉS DURABLES

Personnel dédié : 1 responsable de service, 1 chargée d'exploitation transports scolaires, 1 agent administratif > 2 ETP

Élu référent : Richard Simmini, 12^e Vice-Président en charge des mobilités durables.

Cadre de compétence : ce service assure la compétence mobilité et organise le transport public de personnes (services réguliers et à la demande) et le transport scolaire à destination des élèves scolarisés sur le territoire.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 2 M€

La CCDSV prend en charge le coût réel du transport scolaire (environ 600 €/an/élève) et une participation des familles est demandée pour les frais de gestion (de l'ordre de 5% du coût du transport).

OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux transports scolaires en déployant le système de billettique Oûra à tous les élèves inscrits au service. Également, un parcours d'inscription 100 % dématérialisé a été mis en place.
- Préparer la refonte du réseau urbain Saônibus en analysant les pratiques de déplacements sur le territoire et en tenant compte des évolutions à moyen terme (tarification, arrivée du BHNS ...).
- Suivre et/ou piloter les études de mobilités sur le territoire comme le Plan de Mobilité Simplifié, la Schéma Directeur des Modes Actifs ou encore le BHNS en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Principales réalisations / faits marquants 2022



> **Déploiement du système de billettique Oûra** auprès des élèves inscrits au transport scolaire (fourniture gratuite des cartes Oûra aux nouveaux inscrits pour la rentrée scolaire 2022/2023) ;

> **Mise en accessibilité des arrêts de bus Saônibus** : 5 arrêts aménagés dans les deux sens

pour les personnes à mobilité réduite dans les communes de Reyrieux, Saint-Didier-de-Formans, Sainte-Euphémie ;

> **Mai : enquête mobilité « Vous y allez comment ? »** dans le cadre du diagnostic du Plan de Mobilité Simplifié ;

> **Mai : ouverture des inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2023/2023** avec la possibilité de s'inscrire en ligne sur un parcours totalement dématérialisé.

> **Juin** : vote de la Communauté de communes en faveur de fonds de concours à destination des communes pour la réalisation de parkings de covoiturage et d'aménagements cyclables ;

> **Septembre : validation en comité de pilotage de la restructuration du réseau Saônibus** qui entrera en service à la rentrée scolaire 2023 ;

> **Septembre : gratuité du réseau Saônibus à tous les usagers du 16 au 22 septembre 2022** dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, ce qui a permis d'enregistrer une hausse de fréquentation des lignes.

> **Octobre** : préparation du cahier des charges technique, juridique et financier visant à renouveler les marchés publics de transport scolaires et urbains à horizon septembre 2023.

> **Novembre** : validation de la stratégie de déploiement des itinéraires cyclables issus du schéma directeur des modes actifs ;

> **Décembre** : lancement par la Région des études pré-opérationnelles pour le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) avec une entrée en service prévue en 2027 .

CHIFFRES CLÉS

1€ le coût du ticket à l'unité du réseau Saônibus reste inchangé en 2023.

600€ = coût réel du transport scolaire par élève et par année

2 011 participants à l'enquête en ligne du mois de mai 2022

2 258 élèves inscrits au service de transport scolaire au 1^{er} janvier 2023

189 840 kilomètres commerciaux effectué par les bus du réseau Saônibus en 2021.



Zoom sur un sujet...

Le plan de mobilité simplifié est un outil souple que les Autorités Organisatrices de la Mobilité situées hors des grandes agglomérations (comme la CCDSV) peuvent utiliser pour innover, fédérer, concerter et créer des synergies entre la politique de mobilité et les autres politiques publiques (urbanisme, environnement, santé ou politique sociale...). Il vise à privilégier la concertation avec les différents acteurs de la mobilité au niveau du territoire et à développer un écosystème de la mobilité. Il permet de cibler certaines priorités, et de créer une cohérence d'ensemble entre les projets de mobilité. Il poursuit plusieurs objectifs :

- Rendre effectif le droit à la mobilité pour tous, c'est-à-dire à répondre aux enjeux sociaux de la mobilité (accès à l'emploi, aux services...), dans le respect d'un développement équilibré et durable,
- Intégrer les spécificités du territoire,
- Couvrir l'ensemble du ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité et s'articuler avec les territoires voisins,
- Faire l'état des lieux des actions existantes et définir les mesures et actions prioritaires à mettre en place en faveur d'une mobilité plus durable et solidaire,
- Prendre en compte les plans de mobilité employeurs et les autres mesures de politiques plus transversales, telles que l'urbanisme, la qualité de l'air...



Projets prévus en 2023

- La Validation du Plan de Mobilité Simplifié : il permettra de structurer la stratégie et les actions à mettre en place pour favoriser la mobilité (tous modes) sur le territoire.
- La Validation du Schéma Directeur des Modes Actifs : plus communément appelé "schéma cyclable », ce document (issu de la programmation du Plan Climat Air Énergie Territorial) s'intègre en cohérence avec le Plan de Mobilité Simplifié. Il vise à identifier les itinéraires modes doux sur le territoire qui correspondent aux besoins des habitants et des entreprises.
- La restructuration du réseau Saônibus pour la rentrée de septembre 2023 : autour d'une nouvelle offre, il s'agira pour l'exploitant (qui sera lui-même désigné au printemps) d'expérimenter un nouveau réseau.
- L'ouverture d'un nouveau collège à Saint-Didier-de-Formans : à la rentrée scolaire 2023, l'ouverture de cet établissement va faire évoluer le réseau de cars scolaires sur le territoire. Le nouvel exploitant (qui sera également désigné au printemps) devra composer avec cette nouvelle desserte.
- La poursuite des études du BHNS : portées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les études pré-opérationnelles devraient être présentées au printemps 2023.



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Personnel dédié : 3 gardiens de site,

Personnel partagé : 1 responsable des services techniques, 1 assistante, 1 responsable bâtiment et 1 technicien de maintenance > 3,4 ETP.

Élu référent : Gabriel Aumonier, 9^e Vice-Président en charge du sport et des équipements sportifs intercommunaux.

Cadre de compétence : ce service assure la gestion des équipements sportifs intercommunaux : entretien et travaux d'amélioration, gestion des plannings, relation avec les associations sportives utilisatrices

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 3 131 000€

350 000€ sont budgétés de fonctionnement par an pour les fluides et l'entretien courant des équipements sportifs. L'investissement est variable chaque année.

Pour 2022, 3 M€ ont été dédiés à la construction du gymnase de Formans.

OBJECTIFS

- Contribuer à une offre d'équipements sportifs de qualité pour la population du territoire avec l'amélioration continue de la qualité des équipements et en favorisant la sobriété énergétique.
- Améliorer le rayonnement de la CCDSV par le soutien aux manifestations d'intérêt supra-communautaire et l'identification des équipements mis à disposition par la CCDSV

Principales réalisations / faits marquants 2022

> Amélioration de la qualité des équipements : 45 000€ consacrés à la réparation de la toiture du gymnase Jean Compagnon. 20 000€ consacrés à l'aménagement d'un bar et d'une zone de convivialité au gymnase du Lycée. Reprise des traçages de plateau sportif.

> Fin de la mise en accessibilité des équipements sportifs ;

> Soutien aux manifestations d'intérêt supracommunautaire : 15 000€ d'aides versées soit via le soutien pour l'achat de trophées soit par attribution d'une subvention (Masters de pétanque).



Masters de Pétanque 2022

CHIFFRES CLÉS

2 gymnases

(Gymnase Jean Compagnon à Reyrieux, Gymnase du lycée Val de Saône à Trévoux)

2 plateaux sportifs

(Plateau sportif du lycée du val de Saône terrains de basket, piste d'athlétisme et plateau sportif du collège Jean Moulin)

1 complexe sportif de Montfray

(Une salle multisports, une salle d'arts martiaux et d'escrime, 2 terrain de tennis couverts, un boulodrome couvert et un mur d'escalade)

1 terrain synthétique Fétan à Trévoux (foot).

3 murs d'escalade dont un mobile

Les 10 city stades communautaires, financés par la CCDSV, entretenus par les communes.

Projets prévus en 2023

- Livraison du gymnase du Formans et du terrain de loisirs annexe ;
- Gestion de l'attribution des nouveaux créneaux aux associations avec l'ouverture d'un équipement supplémentaire ;
- Améliorer l'image de la CCDSV avec la mise en place de signalétiques intérieures et extérieures sur nos équipements ;
- Réflexions sur le devenir du plateau sportif qui ne sera plus utilisé.

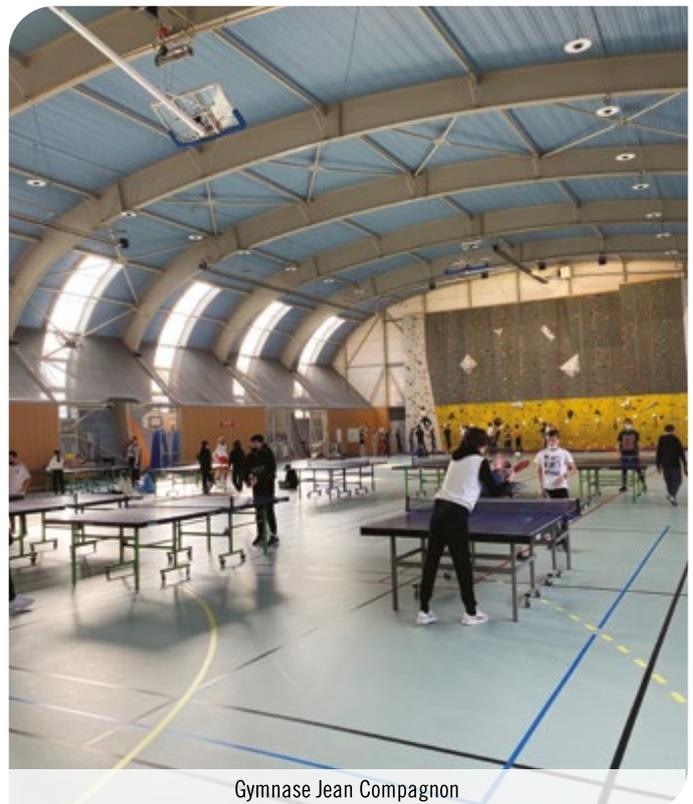


Zoom sur un sujet...

Favoriser la sobriété énergétique des équipements

10 000€ ont été consacrés pour finaliser la rénovation de l'éclairage avec passage en LED au gymnase Jean Compagnon ;

En parallèle, une sensibilisation régulière auprès des utilisateurs est conduite et un audit énergétique est programmé.





ACTION SOCIALE

Personnel dédié : 1 responsable du pôle (80%), 2 conseillères France services (74 et 69 %) et un Conseiller numérique France services (100%).

Élu référent : Christine Fornès, 6^e Vice-Présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle.

Cadre de compétence : Animation du projet social de territoire dans le cadre de la Convention territoriale globale signée avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain

Petite enfance : création et gestion des équipements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans (crèches publiques et Relais petite enfance) ; coordination de la commission d'attribution des places de crèches

Création et gestion de la maison France services et du Conseiller numérique.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

- 20 000€ : France services (ouverture au 1^{er} juillet 2022, soit 6 mois de fonctionnement)
- 5 000€ : Conseiller numérique
- 460 000€ : Petite enfance
- 5 500€ : Soutien à la parentalité
- 1 500€ : Accès au droit (subvention au Conseil départemental de l'accès au droit)

Principales réalisations / faits marquants 2022

- > **Février 2022** : Développement des ateliers numériques itinérants dans les communes de la CCDSV.
- > **Mars 2022** : Signature de la Convention territoriale globale avec la CAF.
- > **Juin 2022** : Lancement des études pour la création d'une ou deux nouvelles crèches.
- > **Juillet 2022** : Ouverture de la France services.
- > **Décembre 2022** : Lancement de la consultation sur la gestion des équipements petite enfance en DSP.

OBJECTIFS

- 2022 a été une année de transition dans le domaine du social. La Convention territoriale Globale (CTG), signée avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ain par la CCDSV et 9 communes du territoire est à la fois un dispositif de veille sur les besoins sociaux du territoire Dombes Saône Vallée et un lieu d'échanges qui permettra d'articuler les actions sociales, qu'elles soient d'initiative associative, communale ou intercommunale, afin de développer de nouvelles actions.
- Dans le domaine de la petite enfance, la CCDSV a opté en 2022 pour la Délégation de service public (DSP) concernant la gestion de ses 6 crèches et ses 3 RPE, conformément aux analyses juridiques et aux recommandations de la Préfecture. La consultation lancée en fin d'année permettra de choisir les délégataires qui prendront leur service en septembre 2023 pour une durée de 5 ans.
- Concernant l'accès au droit des citoyens, afin de réduire la fracture numérique et faciliter les démarches administratives des habitants, deux nouveaux dispositifs ont vu le jour en 2022 : le Conseiller numérique, recruté en septembre 2021, a mis en place ses ateliers numériques itinérants dans les communes de la CCDSV ; la France services, aménagée début 2022 dans les anciens locaux de la Trésorerie de Trévoux, a ouvert ses portes au 1^{er} juillet.

CHIFFRES CLÉS

CONSEILLER NUMÉRIQUE

900 inscriptions
soit 163 personnes formées, domiciliées
dans 17 des 19 communes de la CCDSV

FRANCE SERVICES

1 174 demandes, issues des
19 communes de la CCDSV et au-delà,
soit une moyenne de 9,69 demandes par
jour. Des chiffres en constante augmentation
depuis l'ouverture de la France services.

PETITE ENFANCE

280 enfants de moins de 3 ans
accueillis dans les crèches.

114 assistants maternels fréquentant
les accueils collectifs (soit 255 enfants)
dans les relais petite enfance.

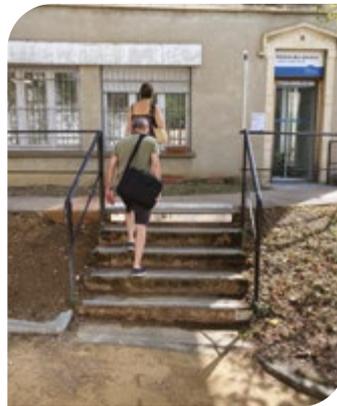
150 familles accompagnées dans
leur demande d'accueil auprès
d'un assistant maternel.



Zoom sur un sujet...

La France services, un coup de pouce aux usagers dans leurs démarches administratives.

Ouverte en juillet 2022, la France services est devenue en quelques mois un équipement communautaire incontournable au service des usagers. Sous l'impulsion



de l'État, la CCDSV a mis en place un service permettant de soutenir les personnes rencontrant des difficultés dans leurs démarches du quotidien. Ce service, avec ou sans rendez-vous, concerne le logement, l'emploi, la retraite, la famille, la santé... Au sein d'un même lieu, deux

conseillères ont été formées pour faciliter les relations avec les administrations partenaires parmi lesquelles : la Caisse d'allocations familiales, la Sécurité sociale, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Mois après mois, la fréquentation de la France services augmente. En 2023, d'autres partenaires seront accueillis au sein de la FS afin de proposer des permanences aux usagers : le service social de la Carsat, le Point justice de l'Ain, le Défenseur des droits, l'Avema, Save – Stop aux violences, le Service pénitentiaire d'insertion et de probation, et l'Orsac Insertion.



Inauguration France services



Ateliers numériques

Projets prévus à partir de 2023

- Construire avec les communes le projet social de territoire dans le cadre de la Convention territoriale Globale : des Rencontres de l'action sociale seront organisées sur différentes thématiques (petite enfance, enfance jeunesse, CCAS, etc.) afin d'affiner le diagnostic territorial.
- Poursuivre la création de nouveaux berceaux via les 2 projets de crèches avec la prestation de service unique inscrites au Plan pluriannuel d'investissement.
- Continuer le travail d'étude sur la modernisation des crèches existantes.
- Adapter le fonctionnement de la France services aux besoins constatés (horaires, services...).
- Poursuivre la dynamique autour du numérique.



ASSAINISSEMENT

Personnel dédié : 1 responsable de service, 1 secrétaire, 1 chargée d'opérations, 1 chargée d'exploitation, 1 chargé(e) du suivi des effluents non domestiques et assainissement non collectif (en cours de recrutement) > 5 ETP.

Élu référent : Gilles Garnier, 11^e Vice-Président en charge de l'assainissement.

Cadre de compétence : ce service assure la gestion de la compétence assainissement collectif et non collectif sur le territoire de la CCDSV. Le service de l'assainissement collectif est assuré par la CCDSV pour 17 communes du territoire en régie avec prestations de services. Pour les communes de Frans et de Beauregard, le service est géré en délégation de service public. Les contrats se sont achevés le 31 décembre 2022.

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022 → 4,5M€

→ 2,3M€ : exploitation du service

→ 2,2M€ : les investissements sur les réseaux et les stations d'épuration

OBJECTIFS

La Communauté de communes est responsable de la collecte des eaux usées, de leur traitement et du rejet des eaux traitées. Chaque étape fait l'objet d'une extrême vigilance afin d'assurer la préservation de l'environnement. Il s'agit de réduire à la source les entrants dans les systèmes d'assainissement et de réduire les impacts sur les milieux naturels.

Principales réalisations / faits marquants 2022

> **Janvier** : choix du mode de gestion du service assainissement du fait de la fin des contrats de délégation de service public - régie à prestations de services retenue pour tout le territoire de la CCDSV ;

> **Janvier - avril** : importants travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement de Trévoux (rue du Port) ;

> **Mai** : signature d'un protocole d'accord transactionnel pour la prise en charge par les entreprises des travaux réparatoires de la station d'épuration des Bords de Saône à Massieux : 190 000 € remboursés à la CCDSV et travaux en cours depuis novembre 2022 ;

> **Juillet - Novembre** : renouvellement des marchés d'exploitation des systèmes d'assainissement pour la période 2023-2026 (lot n°1 Val de Saône attribué à VEOLIA, lot n°2 Dombes attribué à CHOLTON) ;

> **Octobre** : inauguration de la station d'épuration de Fareins ;

> **Septembre - Décembre** : importants travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'Ars sur Formans (rue des écoles) et de Civrieux (rue des écoliers) ;

> **Novembre** : inauguration des trackers solaires RSE de la station d'épuration de Villeneuve ;



Trackers solaires RSE de la station d'épuration de Villeneuve

> **Décembre** : signature d'un contrat de territoire avec l'Agence de l'eau et le département de l'Ain pour la période 2022-2024 : 13 opérations prévues pour le petit cycle de l'eau pour un montant de 14,86 M€ HT ;

> **Décembre** : choix du scénario pour le devenir des stations d'épuration d'Ars-sur-Formans et de Savigneux : station d'épuration mutualisée, capacité de 5 000 équivalents habitants, enveloppe financière estimée à 5,2 M€ HT.

CHIFFRES CLÉS

14 stations
de traitement au total
sur le territoire de la CCDSV

290 km
de réseaux d'eaux usées

1,7 km
de réseaux réhabilités en 2021

17 309 abonnés
en 2021 (soit 7,5% d'augmentation
par rapport à 2020)



Zoom sur un sujet...

Inauguration de la station d'épuration de Fareins

Dans le cadre de la poursuite des investissements dans le domaine de l'assainissement, la nouvelle station de traitement des eaux usées de Fareins, de type boues activées avec traitement des boues sur des lits plantés de roseaux, a été inaugurée le vendredi 14 octobre 2022. La construction de cette station de traitement des eaux usées, pour un montant de 2,6 M€ HT, a été financée à 100% par la CCDSV.

D'une capacité de 4 200 équivalents-habitants, elle est dimensionnée pour traiter 1 200 m³ par jour, ce qui permettra d'accompagner le développement démographique de la commune de Fareins dans les 30 prochaines années. La station est située dans le site classé du Val de Saône, dont les rives de Saône présentent un intérêt paysager remarquable.



Station d'épuration de Fareins - Vue drone



Travaux d'assainissement Rue du Port à Trévoux



Inauguration de la station d'épuration de Fareins

Projets prévus en 2023

- Réalisation des études pour la construction des nouvelles stations d'épuration d'Ars-sur-Formans/Savigneux et de Civrieux, et la construction d'un bassin tampon à Ambérieux-en-Dombes ;
- Poursuite des travaux de réhabilitation et de mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans le cadre des schémas directeurs validés sur chaque système ;
- Poursuite de l'opération collective de réduction et de suivi des effluents non domestiques avec un nouvel engagement financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.



GESTION DES DÉCHETS

Personnel dédié : 1 responsable de service (remplacement par Monsieur CORDIER arrivé fin septembre 2022), 1 agent en charge de l'animation du programme de prévention des déchets (arrivée juin 2022), 1 agent administratif (remplacement mi-novembre 2022), 1 agent technique, 1 agent en charge de l'entretien des points d'apports volontaires > 5 ETP.

Élu référent : Vincent Lautier, 3^e Vice-Président en charge de la gestion des déchets et des aires des gens du voyage.

Cadre de compétence : ce service, exercé en direct par la CCDSV, assure la collecte et le traitement des déchets des ménages et assimilés sur les 19 communes de la CCDSV et par convention, sur la commune de Jassans-Riottier, soit 20 communes et plus de 46 000 habitants.

Budget annuel du service (dépenses de fonctionnement intégrant la masse salariale)

En 2022 → 4,77M€

Principales réalisations / faits marquants 2022

> **Janvier** : début de la collaboration avec la société Éco-déchets en charge de la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables pour 5 années ;

> **Avril** : organisation dépôt d'amiante ;

> **Avril** : début de la collaboration avec la société SERFIM pour la collecte du papier et du verre en points d'apport volontaire ;

> **De janvier à mai** : mise en place de la collecte des déchets triés en porte-à-porte avec la dotation des foyers en bacs jaunes pour les communes de Beaugerard, Frans, Jassans Riottier, Massieux, Reyrieux, Trévoux lors de week-end de distribution en lieu fixe. Au 2^e semestre, les habitants récupèrent leur bac jaune directement auprès de la CCDSV et la Recyclerie ;

> **Mai** : mise en place d'un composteur partagé à Savigneux ;

> **Juin** : mise en place d'un composteur partagé à Frans et Villeneuve ;

> **Juillet** : modification de la typologie des cartes de déchèteries ;

> **2^e semestre** : animation du programme de prévention des déchets lors des réunions dans les communes d'Ambérieux-en-Dombes, Frans, Misérieux, Reyrieux, St-Didier-de-Formans et Sainte-Euphémie ;

OBJECTIFS

Assurer la continuité du service public de collecte des déchets, réduire la quantité de déchets à traiter tout en améliorant le service rendu et mettre en place le programme de prévention des déchets « réduire, réemployer, recycler ».

> **Fin Septembre** : mise en place d'un composteur partagé à la gendarmerie de Trévoux ;

> **Octobre** : organisation dépôt d'amiante ;



Dépôt d'amiante

> **Novembre / Décembre** : préparation et organisation pour la mise en place de l'expérimentation de collecte des biodéchets dans le centre historique de Trévoux ;

> En 2022, 8 écoles, soit 2 275 élèves, ont pu bénéficier des animations scolaires du Sytraival sur le compostage, la consommation, le gaspillage alimentaire, le papier recyclé, la pollution plastique, la récupération, la réduction des déchets et le tri et le recyclage.

CHIFFRES CLÉS

POINT TONNAGE COLLECTÉ EN 2022

-10% d'ordures ménagères collectées*

+ 45% d'emballages Légers collectés*

- 21% de papiers collectés*

- 4% de verres collectés*

+ 6% d'encombrants collectés sur les deux déchèteries

*sur la base du tonnage total collecté entre 2021 et 2022



Zoom sur un sujet...

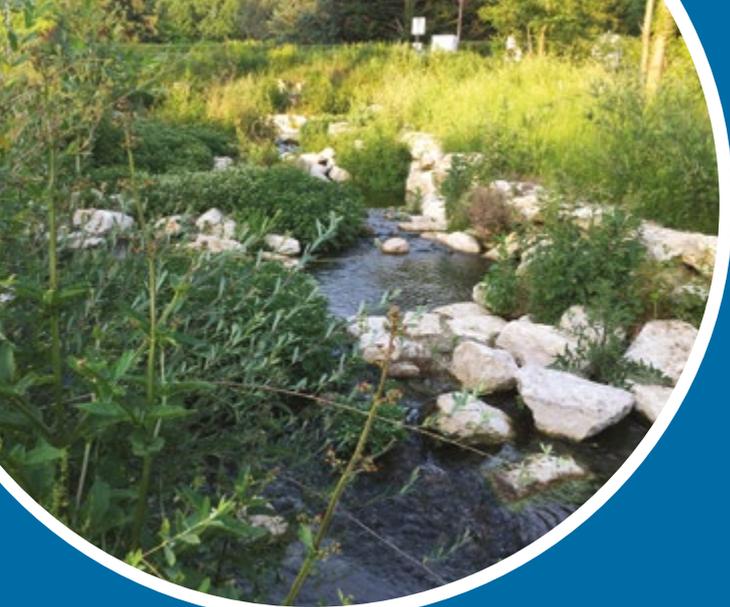
En 2022, la CCDSV a installé un site de composteurs partagés dans 4 communes qui en avaient fait la demande. L'emplacement des sites a été choisi selon les préconisations techniques transmises par le SYTRAIVAL. Lors de l'inauguration du composteur partagé des animations ont été proposées. A Savigneux et Villeneuve, La Recyclerie a animé un stand pour concevoir un bac à compost et le SYTRAIVAL sur les bonnes pratiques de tri. A Frans, le Conseil Municipal des Jeunes a témoigné sur leurs projets en termes de développement durable et notamment jardinage / compostage. Enfin à la gendarmerie de Trévoux, le SYTRAIVAL et la recyclerie étaient présents pour sensibiliser sur les bonnes pratiques du tri et les gendarmes ont présenté leurs convictions et les actions en faveur du développement durable, et notamment leur flotte de véhicules électriques.

Projets prévus en 2023

- Travaux de réfection de la Recyclerie ;
- Mise en place de l'expérimentation de collecte et traitement des bio-déchets sur le centre historique de Trévoux ;
- Mise en place d'une collecte et traitement des bio-déchets dans les établissements scolaires de Trévoux ;
- Étude pour généralisation de la collecte et traitement des bio-déchets dans les centres bourgs et les établissements scolaires des communes ;
- Étude pour l'optimisation des déchèteries ;
- Étude pour la mise en place d'une déchèterie professionnelle.



Inauguration du composteur partagé à la gendarmerie de Trévoux



ENVIRONNEMENT

Personnel dédié : 1 responsable du service

Élus référents : Frédéric Vallos, 4^e Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux ; David Pommier, 5^e Vice-Président en charge de la Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) et de l'agriculture.

Cadre de compétence : ce service assure la mise en œuvre de la politique environnementale, agricole et de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques) avec un souci de sensibilisation du grand public

Budget annuel du service (sans charge de personnel)

En 2022

- 546 300€ pour la GEMAPI
- 5 200€ pour la transition énergétique
- 67 800€ pour la gestion du domaine de Cibeins
- 12 200€ pour les modes actifs
- 8 300€ pour les politiques environnementales (subventions aux associations environnementales, fond local replantation, enlèvement épave, frelon asiatique)
- 1 600€ pour les événements environnementaux
- 7 300€ pour l'agriculture/alimentation



Inauguration du seuil de la Torine

OBJECTIFS

Gestion des milieux aquatiques

- Chantiers de restauration de la continuité écologique à la Torine et au Saut-du-Bois inaugurés lors de la signature du nouveau contrat ;
- Publication du guide du riverain d'un cours d'eau ;
- Relance du projet de restauration de la continuité écologique du seuil de la confluence Formans / Morbier avec un nouveau maître d'œuvre ;
- Réajustement des travaux au regard des enjeux inondation pour la restauration de la continuité écologique du pont maréchal ;
- Concertation et élaboration des 3 plans de gestion sur les zones humides (Cibeins à Misérieux et Ars-sur-Formans, la Thiollière à Toussieux et Misérieux et la Combe à Saint-Jean-de-Thurigneux) ;
- Concertation et élaboration du plan de gestion pour les bassins versants du Formans, du Morbier, du Grand Rieu et du Marmont amont ;
- Étude sur le potentiel hydroélectrique des ouvrages hydrauliques des affluents rive gauche de la Saône ;
- 10 animations scolaires avec les établissements scolaires du territoire Dombes Saône Vallée sur les milieux aquatiques et les zones humides ;
- Lancement du Programme Territorial de Gestion de l'Eau du territoire de la grande Dombes nommé « Eau Ain Dombes Saône 2050 » ;
- Candidature au nouveau Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) de la Dombes ;
- Suivi de l'élaboration des travaux de restauration de la lône de Reyrieux ;

Cibeins

- Réalisation des coupes forestières du plan d'aménagement forestier et du diagnostic sanitaire des arbres ;
- Accompagnement de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « La truite du Formans » pour le curage de l'étang et changement de la vanne du Thou ;
- Création d'une mare forestière et d'un réseau de mares en lisière forestière avec un platelage bois pour une future valorisation de ces espaces, d'une piste forestière sur la partie nord du domaine ;
- Installation de deux panneaux explicatifs de la démarche de gestion différenciée.

Mesures compensatoires du collège de Saint-Didier-de-Formans :

3 sites dédiés identifiés à :

- À Cibeins (coupe en faveur de la biodiversité sur 24 peupliers le long du Formans, inventaire des arbres gîtes, matérialisation des îlots de vieillissement) ;
- À la forêt alluviale de la Saône à Reyrieux (valorisation écologique des lisières du bois, création d'une mare forestière, délimitation des parcelles forestières) ;
- Sur le site du collège (entretien des mares et de la haie, ouverture de milieux naturels dans les boisements, travaux dans les peuplements).

Politiques environnementales :

- Fond local de replantation de la plaine et du bocage de l'Ain (visite d'une parcelle forestière à Villeneuve pour expliquer le fond aux propriétaires forestiers) ;
- Programme alimentaire territorial (diagnostic alimentaire territorial à l'échelle des 3 EPCI : Val de Saône centre, Dombes et Dombes Saône Vallée, formation des cuisiniers de la restauration collective des établissements scolaires à la loi EGALIM, animations scolaires sur la thématique de l'agriculture durable) ;
- Service Public de la Performance énergétique de l'habitat (conseils et accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitation pour les ménages individuels, les copropriétés et le petit tertiaire privé avec 3 réunions d'information sur les écogestes, la rénovation énergétique de l'habitat et le photovoltaïque, construction d'une base de données des copropriétés et lancement

d'une newsletter, organisation d'une matinée thermo habitat à Trévoux, réunion d'information des artisans pour la labellisation RGE ;

- Gestion des espèces envahissantes exotiques (demi-journée d'information sur l'ambrosie avec la FREDON antenne Ain à destination des référents ambrosie des communes (50 signalements ambrosies en Dombes Saône Vallée sur la plateforme de signalement ambrosie), gestion de la jussie sur un étang entre Ambérieux-en-Dombes et Saint-Jean-de-Thurigneux, participation financière à l'animation de la plateforme et la destruction des nids de frelons (41 nids de frelon asiatiques détruits sur le territoire Dombes Saône Vallée)) ;
- Le Monde Allant Vert : organisation du ciné-débat, de stands et visite guidée le long du Formans dans le cadre de l'événement d'ouverture de la saison culturelle sur la thématique de l'environnement.



Visite lors de la coupe sanitaire au domaine naturel de Cibeins



@abdilla

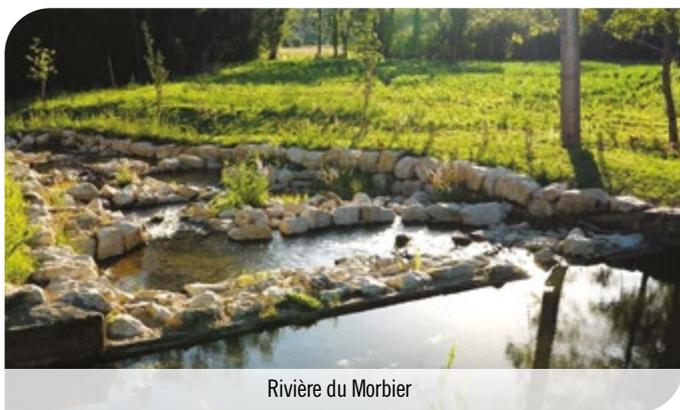
ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLÉS

110 personnes mobilisées pour les réunions d'information du SPPEH

500 personnes sensibilisées lors de l'événement « Le Monde Allant Vert »

250 élèves sensibilisés aux enjeux des milieux aquatiques et des zones humides



Rivière du Morbier



Zoom sur un sujet...

Mercredi 14 décembre 2022, signature du contrat du petit et grand cycle de l'eau couvrant la période de 2022 à 2024 entre l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil départemental de l'Ain et la Communauté de communes Dombes Saône Vallée. L'objectif principal de ce nouveau contrat est de contribuer à l'amélioration physique, l'état et le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques du territoire Dombes Saône Vallée. 2,04 millions d'euros sont fléchés sur le volet grand cycle de l'eau du contrat de territoire pour le petit et le grand cycle de l'eau 2022-2024.

Projets prévus en 2023

- Travaux de restauration de la continuité écologique du pont maréchal (Sainte-Euphémie) avec la réalisation d'une vidéo ;
- Préparation des travaux de restauration de la continuité écologique de la confluence Formans/Morbier pour une phase travaux en 2024 (Sainte-Euphémie) ;
- Lancement de la restauration de la continuité écologique des seuils de la Voinerie et de Chantemerle situés (Saint-Didier-de-Formans) ;
- Suite et fin des études stratégiques sur la gestion des zones humides, des ripisylves et des invasives ;
- Étude globale sur les cours d'eau de la Talençonne, du Marmont amont, du By et du Cornod ;
- Suivi des projets de territoire de la grande Dombes : Ain eau Dombes Saône 2050 et le programme agro-environnemental et climatique (PAEC) de la Dombes ;
- Labellisation en « Espace Naturel Sensible » du Domaine de Cibeins ;
- Schéma d'accueil du public à Cibeins ;
- Plan d'actions du Programme alimentaire territorial et mise en place des animations scolaires de l'AFOCG ;
- Nouveau service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) ;
- Validation du plan d'actions du schéma directeur des modes actifs.



LES 19 COMMUNES DE LA CCDSV

Ambérieux-en-Dombes

289 rue Gombette
01330 Ambérieux-en-Dombes
☎ 04 74 00 84 15
✉ mairie@amberieux-en-dombes.fr
🌐 www.amberieux-en-dombes.fr

Ars-sur-Formans

363 rue Jean-Marie Vianney
01480 Ars-sur-Formans
☎ 04 74 00 71 84
✉ mairie@ars-sur-formans.fr
🌐 www.ars-village.fr

Beauregard

99 rue Hector Berlioz
01480 Beauregard
☎ 04 74 60 92 55
✉ contact@mairie-beauregard.fr
🌐 www.mairie-beauregard.fr

Civrieux

Place de l'Église
01390 Civrieux
☎ 04 78 98 01 61
✉ mairie.civrieux01@wanadoo.fr
🌐 www.mairie-civrieux01.fr

Fareins

234 route de Fléchères
01480 Fareins
☎ 04 74 67 83 37
✉ mairie@mairie-fareins.com
🌐 www.fareins.com

Frans

104 rue des Gagères
01480 Frans
☎ 04 74 60 95 81
✉ mairiedefrans@frans.fr
🌐 www.frans.fr

Massieux

146 place de l'Église
01600 Massieux
☎ 04 78 98 00 43
✉ mairie@mairie-de-massieux.fr
🌐 www.mairie-de-massieux.fr

Misérieux

Place Danielle Comtet
01600 Misérieux
☎ 04 74 00 09 92
✉ mairie@miserieux.fr
🌐 www.miserieux.fr

Parcieux

4 route de Genay
01600 Parcieux
☎ 04 78 98 02 54
✉ contact@parcieux.fr
🌐 www.parcieux.fr

Rancé

Le Bourg
01390 Rancé
☎ 04 74 00 81 35
✉ mairie.rance.01@adeli.biz
🌐 www.mairiederance.blogspot.com

Reyrieux

105 grande rue - 01600 Reyrieux
(accès et stationnement 225 rue Louis Duriat)
☎ 04 74 08 95 20
✉ accueil@reyrieux.fr
🌐 www.reyrieux.fr

Saint-Bernard

390 rue de la Saône
01600 Saint-Bernard
☎ 04 74 00 08 49
✉ mairie@mairie-saint-bernard.fr
🌐 www.mairie-saint-bernard.fr

Saint-Didier-de-Formans

100 rue de la Mairie
01600 St-Didier-de-Formans
☎ 04 74 00 14 70
✉ contact@saintdidierdeformans.fr
🌐 www.mairie-stdidierdeformans.fr

Sainte-Euphémie

300 rue de la Mairie
01600 Sainte-Euphémie
☎ 04 74 00 02 86
✉ mairie@sainte-euphemie.fr
🌐 www.sainte-euphemie.fr

Saint-Jean-de-Thurigneux

59 place de l'Église
01390 Saint-Jean-de-Thurigneux
☎ 04 74 00 81 56
✉ mairie@saint-jean-de-thurigneux.fr
🌐 www.saint-jean-de-thurigneux.fr

Savigneux

Rue de l'Église
01480 Savigneux
☎ 04 74 00 70 84
✉ accueil@mairiesavigneux.fr
🌐 www.savigneux.net

Toussieux

346 rue du Morbier
01600 Toussieux
☎ 04 74 00 19 03
✉ mairie@toussieux.fr
🌐 www.toussieux.fr

Trévoux

Place de la Terrasse
01606 Trévoux
☎ 04 74 08 73 73
✉ contact@mairie-trevoux.fr
🌐 www.mairie-trevoux.fr

Villeneuve

24 route de Saint Trivier
01480 Villeneuve
☎ 04 74 00 72 63
✉ mairie@villeneuve01.fr
🌐 www.villeneuve01.fr



A series of horizontal dashed lines for writing, spanning the width of the page.



Communauté de communes Dombes Saône Vallée
 627 route de Jassans BP 231 – CS 60231 - 01602 Trévoux
 04 74 08 97 66
 contact@ccdsv.fr - www.ccdsv.fr

Accueil général

Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h

Service gestion des déchets

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h

fermeture à 16h le vendredi